



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2019



**HORS
LaRUE**

SOUTIEN AUX ENFANTS ÉTRANGERS EN DANGER



ÉDITO

par Estelle Denize, Présidente

2019, une année où le travail mené au quotidien sur le terrain par les équipes de Hors la Rue vient confirmer la nécessité d'agir et d'aller plus loin dans la protection de l'enfance.

Agir dans la lutte contre la traite des êtres humains (TEH)

Le recrutement d'une chargée de mission et d'un éducateur dédiés à ces questions a ainsi contribué à renforcer notre travail de repérage, en multipliant les lieux de maraude et les accompagnements proposés aux mineurs présumés victimes d'exploitation et à risque de l'être. Aussi, puisqu'il nous paraît essentiel de partager nos connaissances et les réalités de terrain observées, nous avons effectué tout au long de l'année, de nombreuses actions de sensibilisation et de plaidoyer auprès de nos partenaires associatifs et institutionnels. Nous avons constaté tout au long de l'année, une nette augmentation de jeunes en errance et de mineurs présumés victimes de TEH, dont le présent rapport rend compte.

Agir pour la juste reconnaissance des droits de tous les enfants

L'année 2019 a été marquée par le trentième anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. A cette occasion le Défenseur des Droits a lancé une consultation nationale inédite dont l'objectif visait à permettre aux enfants de s'exprimer directement sur leurs droits. Quelques dix jeunes accompagnés par Hors la rue ont ainsi pu faire entendre leur voix et proposer aux plus hautes instances de l'État des recommandations concrètes pour améliorer leurs conditions de vie.

Agir pour des politiques publiques volontaristes

Le gouvernement a affiché une volonté forte de lutter contre la pauvreté et les violences faites aux enfants. Plusieurs mesures ont ainsi été prises en ce sens : le Pacte pour l'enfance, la loi du 28 juillet 2019 pour une Ecole de la confiance, le doublement du budget dédié à la résorption des bidonvilles dès 2020 avec un accent mis sur la scolarisation des enfants ou encore le lancement des maraudes mixtes dont l'objectif vise à lutter contre la pauvreté des enfants et des jeunes.

Si nous saluons les budgets et les politiques publiques récemment adoptés pour les enfants et adolescents en situation de grande précarité, nous observons toutefois la mise en place de mesures qui fragilisent davantage les mineurs étrangers en danger : le fichier biométrique dénommé « *Appui à l'évaluation de la minorité* », la loi Bourguignon qui ne permet pas aux jeunes majeurs de bénéficier d'une prolongation de leur prise en charge à l'ASE et dans le même temps des conditions d'accueil et d'hébergement de plus en plus précaires pour les jeunes étrangers se traduisant par de nombreux suicides au cours de l'année.

Si nous saluons les budgets et les politiques publiques récemment adoptés pour les enfants et adolescents en situation de grande précarité, nous observons toutefois la mise en place de mesures qui fragilisent davantage les mineurs étrangers en danger : le fichier biométrique dénommé « *Appui à l'évaluation de la minorité* », la loi Bourguignon qui ne permet pas aux jeunes majeurs de bénéficier d'une prolongation de leur prise en charge à l'ASE et dans le même temps des conditions d'accueil et d'hébergement de plus en plus précaires pour les jeunes étrangers se traduisant par de nombreux suicides au cours de l'année.

Agir, c'est proposer

Grâce à son expertise, Hors la rue innove pour inventer des dispositifs de protection de l'enfance adaptés aux jeunes les plus en marge des systèmes de protection et proposer des solutions concrètes aux pouvoirs publics pour faire respecter les droits des enfants.

L'objectif poursuivi ? Faire reconnaître les jeunes en situation d'exploitation comme des victimes et non comme des délinquants. Plus que jamais, nous devons agir pour ces jeunes qui demeurent encore trop souvent invisibles car mal identifiés. Ce constat nous amène ainsi à recentrer nos missions et à réinvestir nos moyens afin de mieux repérer et accompagner les mineurs en danger les plus éloignés des institutions, non demandeurs de protection.

Au nom de tout le Conseil d'Administration, je remercie chaleureusement nos partenaires, nos bailleurs et nos donateurs pour leur confiance et leur fidélité. De même, nous adressons nos très sincères félicitations aux équipes et aux bénévoles dont l'implication, l'engagement et la mobilisation sans faille au nom de la protection de l'enfance ne sont plus à démontrer.

SOMMAIRE

Édito	3
-------------	---

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION 5

Qui sommes-nous ?	6
Le travail en partenariat au cœur de notre pratique	8
Nos objectifs	10
Nos principes	11
Nos moyens d'action	12
L'année 2019 en chiffres	14

LES PUBLICS 15

Les jeunes contraints à commettre des délits : du repérage d'un groupe à l'individualisation des relations	16
L'histoire de Magalie. L'accès à la santé : un levier éducatif	19
Les « pétitionneuses » : accompagner un public fuyant	21
L'histoire de Clémence. L'accès à la contraception	23
Les jeunes sénégalais en situation de travail quotidien	24
Une nouvelle maraude à Montreuil : les jeunes en situation de mendicité	26
Interview. Une nouvelle maraude auprès de jeunes en errance aggravée à La Chapelle	28
Analyse. Comment accompagner les mineurs non accompagnés en souffrance psychique ?	30
Focus. L'accompagnement psychologique dans la pratique	31

LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS 32

Les temps forts en matière de lutte contre la traite des êtres humains	33
Mineurs présumés victimes de traite des êtres humains : repérer, accompagner, alerter, sensibiliser	35

LES ACTIVITÉS 39

Les temps forts sur le terrain	40
« J'ai des droits, entends-moi ! » : quand les jeunes font entendre leur voix	41
Interview. Santé. Le groupe de parole, un espace de partage et d'écoute	42
Santé. Des actions de prévention en rue	44
Séjour de rupture. Les jeunes en terres brivezacaises	45
Art-thérapie. Libérer l'expression pour retrouver son identité	46
L'histoire d'Aminata. Se reconstruire avec l'art-thérapie	47

PLAIDOYER ET COMMUNICATION 49

PLAIDOYER

Protection de l'enfance et lutte contre la traite de êtres humains : les mesures adoptées en 2019	50
Mission en Roumanie : faire connaître les problématiques de traite de êtres humains	51

COMMUNICATION

Course des Héros : un défi relevé pour Hors la rue	52
Interview. Le don mensuel, un levier pour notre stabilité financière	53

RESSOURCES 54

Ressources humaines	55
Rapport financier	56

PARTIE 1.

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis 2004, Hors la rue repère, oriente et accompagne les mineurs étrangers en danger sur Paris et sa région. Notre mission vise à faire respecter les droits de ces enfants, tels que régis par les lois et les conventions nationales ou internationales mais aussi offrir à chacun d'entre eux un droit à l'enfance.

Par son histoire, Hors la rue a l'habitude d'intervenir auprès de jeunes originaires d'Europe de l'Est, notamment issu de la communauté Rom. L'évolution des conditions migratoires et la saturation des services de protection de l'enfance nous ont conduit à élargir notre public et nous travaillons aujourd'hui avec des mineurs originaires de nombreux pays. Même si chaque enfant et chaque situation est unique, nous distinguons trois principaux types de profils : les jeunes roumains en situation d'errance, généralement accompagnés de leur famille, les jeunes victimes d'exploitation, contraints à voler ou à mendier, et les mineurs isolés extra-européens et primo-arrivants. Notre action mobilise deux outils complémentaires : le travail de rue, pour repérer et créer un lien de confiance avec les jeunes en situation de danger, et l'accueil de jour pour renforcer l'accompagnement éducatif et favoriser l'accès au droit commun.

1996

Création de Parada

Miloud Oukili, un jeune clown français travaillant avec les enfants des rues à Bucarest, fonde l'association Parada. Son objectif : leur redonner l'envie de vivre et les moyens de quitter la rue en développant leurs compétences artistiques.

2001

Parada France

Née de Parada, cette branche française est créée pour récolter des fonds pour les actions en Roumanie et sensibiliser l'opinion française aux conditions de vie des enfants des rues.

2004

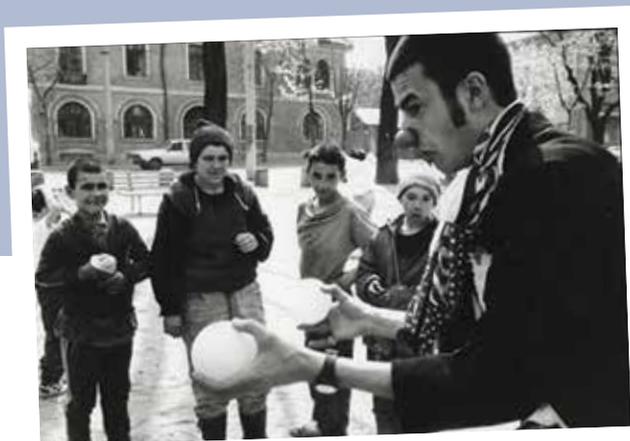
Création de Hors la rue

Créée pour venir en aide mineurs isolés étrangers sur le territoire français, l'association repère les jeunes en rupture, roumains pour la plupart, en vue de les accompagner vers le droit commun. Un centre d'accueil de jour est ouvert à Paris. Hors la rue milite également pour que le phénomène des enfants des rues soit mieux pris en compte par les acteurs institutionnels et associatifs.

2010

Evolution du public

Pour s'adapter aux enjeux de l'époque, notamment de la crise migratoire, l'association élargit son public et accompagne des jeunes d'origine diverses. Le centre d'accueil s'est déplacé à Montreuil dans un lieu plus grand et plus adapté. Aussi, des campagnes de plaidoyer sont lancées qui contribuent notamment à mettre fin aux accords Franco-roumains en 2010.





2015

Une association de référence dans la lutte contre la traite

Hors la rue devient également une des associations pionnières dans la lutte contre la traite des êtres humains. A ce titre, l'association a participé à des missions interministérielles ayant contribué à la création d'un dispositif expérimental d'éloignement des mineurs victimes de Traite. L'engagement de Hors la rue lui a valu d'être primé par l'ONU qui lui a décerné le second Prix de la Prévention de la délinquance en 2015.

2017

L'accompagnement des enfants marocains en situation d'errance

Hors la rue fait le constat de l'apparition du phénomène d'enfants des rues. Outre un travail régulier de repérage et d'accroche avec ce public, Hors la rue a mené une action intensive de plaidoyer basé sur son travail de terrain, ce qui a contribué à la mise en place d'un dispositif d'envergure financé par la Mairie de Paris, pour répondre aux besoins particuliers de ce public.

2019

Hors la rue augmente le nombre de maraudes et recentre ses missions afin d'être plus en adéquation avec les besoins des publics en situation de danger.

LE TRAVAIL EN PARTENARIAT...

Nous l'avons toujours dit et cela fait partie de nos principes d'action fondamentaux, la compréhension de situations de vie complexes ainsi que l'amélioration de l'accès au droit commun pour les personnes qui en sont le plus exclues, nécessitent la mise en œuvre d'un travail collaboratif conséquent et régulier avec un ensemble de structures institutionnelles et associatives. Aussi, l'action éducative auprès de jeunes très vulnérables et particulièrement éloignés du droit commun ne peut être envisagée sans **le développement et l'entretien d'un réseau partenarial dense** et composé d'acteurs œuvrant dans le champ de l'accompagnement des personnes en situation de grande vulnérabilité sur des thèmes aussi variés que **la santé, l'éducation, la formation professionnelle, l'hébergement et, bien-sûr, celui de la protection de l'enfance.**

Le travail mené avec ces acteurs se rapporte à de **l'échange d'informations**, effectué dans **le cadre du secret partagé**, et visant à une meilleure connaissance des situations individuelles et à **l'élaboration de stratégies communes et concertées d'intervention**. Il se base également sur des orientations mutuelles engageant **des actions complémentaires**, et des réflexions partagées sur des situations/problématiques communes.

Aujourd'hui plus qu'hier, la recherche de compétences complémentaires pour accompagner au mieux nos publics, s'avère indispensable tant **les jeunes rencontrés cumulent des problématiques** : carences éducatives et affectives, isolement, travail quotidien dans un cadre plus ou moins contraint, poly-consommations de produits psychoactifs entre autres prises de risques, traumatismes non accompagnés... Ainsi, pour chacun de nos publics, nous recherchons des acteurs susceptibles de **mettre leurs compétences au service d'une action commune.**

Par exemple, dans le cadre de nos maraudes à la Tour Eiffel auprès d'un public de jeunes femmes en situation de travail quotidien, nous avons mis en place une action concertée avec l'association Première Urgence Internationale qui prévoit : la participation de leur médiatrice santé à des maraudes en rue, notre présence lors de permanences de médiation médicale sur le bidonville où résident partie de ces jeunes filles, renforçant nos connaissances mutuelles sur ce public et ainsi, notre capacité d'agir.

... AU CŒUR DE NOTRE PRATIQUE

Hors la rue tient à remercier l'ensemble de ses partenaires associatifs et institutionnels pour le travail mené en commun au bénéfice des jeunes que nous accompagnons :

> **Les acteurs associatifs intervenant en bidonvilles** : MDM (Mission bidonvilles), Acina, ASET 93, PUI, Les Enfants du Canal, le Secours Catholique, Ecole Enchantée ;

> **Les acteurs associatifs intervenant auprès de personnes en précarité et/ou les MNA** : MDM (Mission MNA), le CASP (ESI Familles et dispositif expérimental MNA), MSF, Gisti, ADSF, Association Espoir-CFDJ, La Cimate ;

> **Les acteurs institutionnels** : BPM, Parquet des Mineurs de Paris, PJJ, UASA, la Mission de lutte contre la précarité à la RATP, CASNAV de Paris, Tribunal judiciaire de Bobigny, Barreau des avocats de Paris, Préfecture de la Seine-Saint-Denis, MI-PROF, DASES, Mairie de Montreuil, Défenseur des droits, ASE ;

> **Les autres acteurs** : Trajectoires, Tant qu'on sème, Paris d'exil, Viacti, Comme Vous Emoi, ACERMA, CIDJ, Unicef France, ECPAT ;

> **Les collectifs** : Romeurope, Ensemble contre la traite des êtres humains, AADH, Infomie, ADJIE, JUJIE.

Partenaires publics



Partenaires privés



Liste des abréviations

AADH : Alliance des Avocats pour les Droits des Hommes

ACERMA : Association pour la Communication, l'Espace et la Réinsertion des Malades Addictifs

ADJIE : Accompagnement et Défense des Jeunes Isolés Etrangers

ADSF : Association pour le Développement de la Santé des Femmes

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

BPM : Brigade la Protection des Mineurs

CASP : Centre d'Action Sociale Protestant

CPEF : Centre de Planification et d'Education Familiale

CIDJ : Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

CRIP : Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes

CRIPS : Centre Régional d'Informations de Prévention du Sida

DASES : Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé

DEMIE : Dispositif d'évaluation des mineurs isolés étrangers

JUJIE : Justice pour les Jeunes Isolés Etrangers

MDM : Médecins Du Monde

MIPROF : Mission Interministérielle pour la Protection des Femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

PMI : Protection maternelle et infantile

PUI : Première Urgence Internationale

UASA : Unité d'Assistance aux Sans-Abris

NOS OBJECTIFS

REPÉRER

Chaque maraude est pour nous l'occasion d'entrer en contact avec de nouveaux jeunes, seuls ou en groupes. Nous attachons une importance particulière au fait d'aller vers les jeunes les moins demandeurs de protection. Que ce soit sur les zones d'activité, les lieux de passage ou de vie, nous allons à la rencontre des jeunes étrangers en errance ou en situation de danger. Le repérage est un enjeu essentiel : c'est la seule manière d'amener vers le droit commun les jeunes les plus fuyants et les plus éloignés de toute prise en charge, par peur ou par simple méconnaissance des institutions et des associations.

CRÉER DU LIEN

Le travail de création de lien commence dès le premier contact avec les jeunes. Le temps de « l'accroche » et de la mise en confiance est variable, de quelques jours à plusieurs mois. Il s'agit de créer et maintenir une relation de confiance à même de susciter avec le temps une libre adhésion à un accompagnement éducatif. Cet aspect du travail des éducateurs de l'association est présent à chaque instant, au centre de jour ou lors des interventions de rue.

ACCOMPAGNER

L'accompagnement éducatif vise à rapprocher les jeunes des institutions afin qu'ils prennent conscience de ce qu'elles peuvent leur apporter dans leur quotidien comme dans leur parcours d'insertion. Il est basé sur un principe d'écoute et une grande disponibilité des éducateurs qui assurent une fonction de soutien, notamment dans les moments difficiles. Enfin, il cherche à replacer chaque enfant dans sa place d'enfant, à travers les apprentissages et les loisirs.

ORIENTER

L'association Hors la rue intervient dans le cadre du dispositif de protection de l'enfance, sur le repérage et l'orientation des enfants les plus éloignés de toute prise en charge. Lorsque les trois objectifs sus-cités sont remplis, l'équipe éducative cherche, autant que faire se peut, des solutions d'hébergement, de formation, ou toute autre orientation nécessaire à l'avancement du projet personnel du jeune. L'entrée dans le droit commun, par l'accès à une couverture santé, à la scolarité ou à une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, n'est pas toujours aisée comme nous le verrons plus loin. Le développement et l'entretien de notre réseau partenarial sont donc des conditions sine qua non de la réussite de l'orientation du jeune.

FAIRE AVANCER LES DROITS DE L'ENFANT

Nous sommes aussi une association engagée qui milite pour que les droits de l'enfant soient inconditionnellement respectés et pour un système de protection toujours plus juste. Via des actions de plaidoyer et de sensibilisation, nous partageons notre expérience avec les différents acteurs sociaux et institutionnels dans des régions et des départements de plus en plus confrontés au phénomène des enfants et des adolescents étrangers en danger.

NOS PRINCIPES

LA LIBRE ADHÉSION

Nous croyons qu'il n'est d'action efficace que si elle est librement consentie. Et ce plus encore lorsqu'on s'adresse à un public qui dès le plus jeune âge n'a été confronté qu'à de l'instabilité, de la précarité, voire de la contrainte. C'est pourquoi il nous faut aller vers les enfants et les adolescents, en leur reconnaissant le droit de choisir librement ce qui est bon pour eux, tout en les incitant à adhérer à des propositions éducatives, vers un mieux-être, voire une sortie de rue. Que ce soit au centre de jour ou dans la rue, l'adhésion libre est toujours recherchée.

Nous n'avons ni prétention ni vocation à tout régler seul. Nous croyons que pour trouver des solutions appropriées et durables, il nous faut développer des partenariats avec des acteurs institutionnels et associatifs afin que les jeunes puissent avoir accès à l'hébergement, à la formation, à la santé...

LE TRAVAIL EN PARTENARIAT

UNE APPROCHE DE TERRAIN

Nous privilégions une approche de terrain non territorialisée car nous pensons qu'il est essentiel de se trouver auprès des enfants et des adolescents à la rue ou en situation d'errance. Leurs lieux de vie, d'activité ou de passage étant amenés à changer souvent, nos équipes font preuve d'une mobilité importante qui leur permet de rester au plus près des besoins et des préoccupations des jeunes.

La connaissance de nos publics, de leur parcours, de leur culture et de leur langue nous paraît essentielle pour apporter une réponse pertinente. Par son histoire, Hors la rue a développé des liens très forts avec l'Europe de l'Est, la Roumanie en particulier, ce qui lui offre des atouts indéniables pour agir auprès de jeunes originaires de ce pays. Depuis plusieurs années, nous nous efforçons d'élargir nos compétences afin de pouvoir nouer des liens semblables avec les enfants et adolescents venus d'autres pays.

LA COMPRÉ- HENSION

NOS MOYENS D'ACTION



LE TRAVAIL DE RUE

Le travail de rue permet d'aller au-devant des jeunes les plus vulnérables, les moins demandeurs de protection et les plus éloignés du droit commun. Notre équipe mobile (deux à trois membres de l'équipe éducative) se rend tous les jours sur les lieux où sont susceptibles de se trouver des jeunes en situation de danger. Après une phase d'observation visant à repérer les modes de rencontre et d'action des jeunes, les éducateurs tentent, pendant la phase « d'accroche » de se faire identifier comme professionnels bienveillants pouvant apporter au jeune un soutien ponctuel ou durable. Ces temps de rencontre, les plus réguliers possibles, où sont également proposées différentes activités de médiation (sport, art-thérapie, musique...) permettent de sortir les jeunes de leur activité, d'approfondir la relation et de faire émerger des questionnements tout en faisant passer des messages de prévention. Outre nos missions de repérage, d'évaluation et de signalement aux autorités compétentes, nous tentons de nous faire identifier par les mineurs en tant que ressources mobilisables pour l'accès aux droits et de développer des accompagnements pérennes.

Les jeunes rencontrés à Paris vivent pour la plupart dans des bidonvilles situés en Île-de-France. Des maraudes sur les lieux de vie sont donc organisées à chaque fois que cela est possible, afin d'appréhender l'environnement socio-culturel des jeunes, leurs conditions de vie et d'aller à la rencontre des familles pour qu'elles adhèrent au projet d'accompagnement de leur(s) enfant(s). De cette alternance entre le travail sur les lieux d'activité et celui sur les lieux de vie résulte une connaissance approfondie du phénomène des jeunes en situation d'errance. Nos maraudes sur les bidonvilles se sont néanmoins raréfiées ces dernières années. En effet, la majorité des adolescents rencontrés en rue étant en situation présumée d'exploitation par des tiers, ils ne nous donnent pas accès à leurs lieux de vie.

L'ACCUEIL AU CENTRE DE JOUR

Notre centre d'accueil de jour est situé à Montreuil (93). Cet emplacement permet aux éducateurs de rayonner dans Paris et en région parisienne tout en restant proches des institutions de droit commun et aux jeunes d'accéder facilement aux services proposés. L'accueil de jour permet, dans le cadre d'horaires prédéfinis, d'assurer aux jeunes âgés de 10 à 17 ans une présence éducative stable et régulière. Il fonctionne sur le principe de la libre adhésion. Les mineurs qui sont repérés par les maraudes de Hors la rue peuvent se présenter, à leur convenance, sans rendez-vous, ni inscription préalable. Le centre est en effet un lieu d'accueil inconditionnel où l'adolescent peut se reposer sans contrainte autre que le respect des lieux et des personnes. C'est par la souplesse du dispositif et la tolérance des professionnels qu'une relation de confiance avec l'adulte peut s'instaurer. Sur le centre, les jeunes rencontrés en rue par des éducateurs peuvent évoquer leur situation ou résoudre un problème ponctuel et bénéficier d'un suivi individuel par la psychologue et/ou l'art-thérapeute. Ils peuvent également prendre part à des activités socio-éducatives, prendre contact par téléphone avec leur famille, prendre un repas chaud, prendre une douche et laver leur linge.



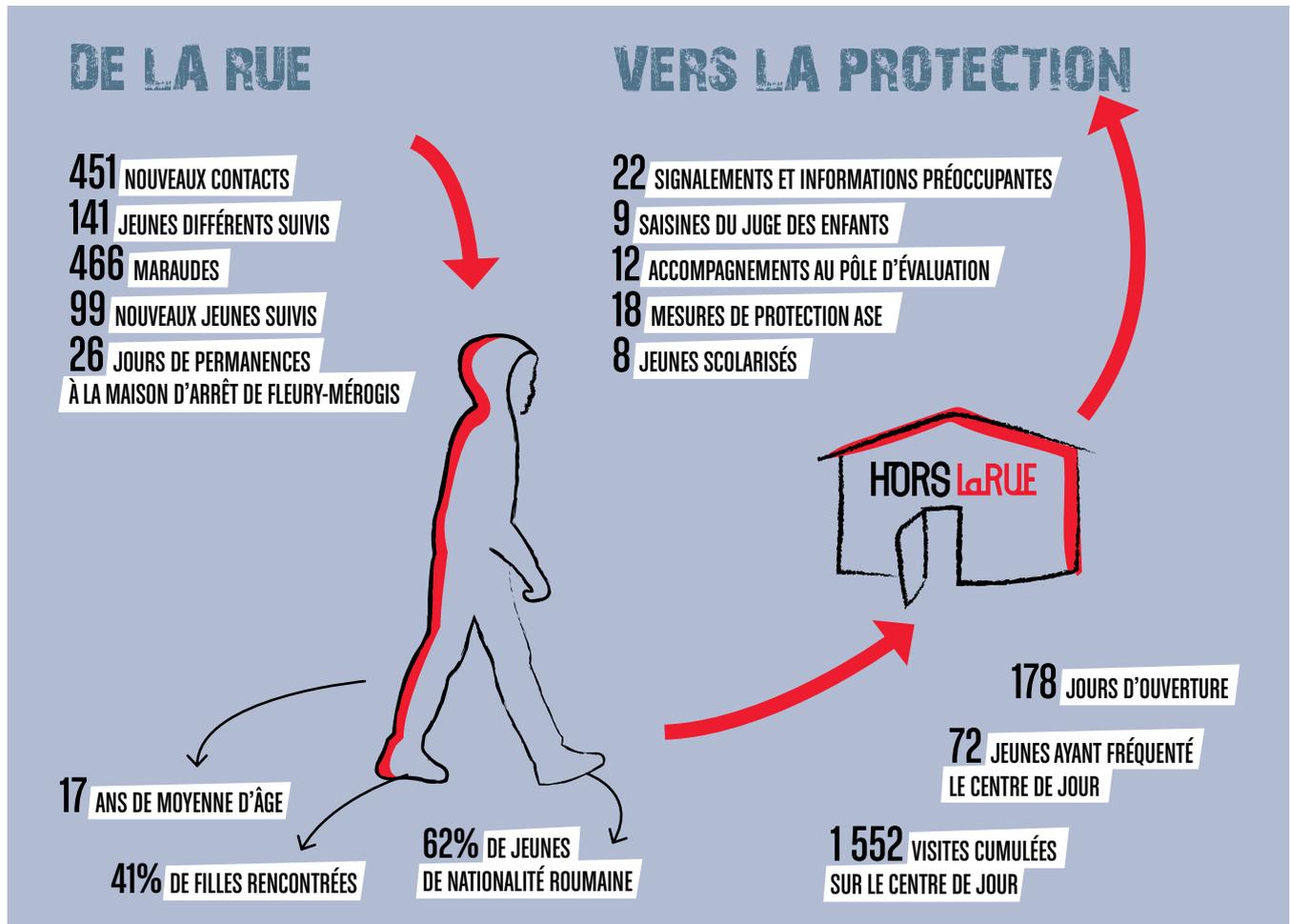
PERMANENCES EN DÉTENTION

Au cours de l'année 2019, Hors la rue a poursuivi ses interventions auprès des mineurs présumés victimes de traite des êtres humains incarcérés.

Le constat demeure inchangé : le travail mené en détention auprès de ces mineurs déjà rencontrés en amont, couplé à d'autres interventions au cours de la procédure pénale, présente l'intérêt de positionner Hors la rue comme un « fil rouge », tant vis-à-vis des jeunes que des institutions. En effet, les rencontres individuelles effectuées en détention, exemptes de « l'effet de groupe » particulièrement prégnant parmi les mineurs que nous accompagnons, s'avèrent paradoxalement propices à la libération de la parole, au renforcement du lien avec le mineur, à la réflexion autour des actes commis et d'un projet de vie.

En outre, les liens tissés avec le Service Educatif auprès du Centre des Jeunes Détenus en 2017 ont perduré au cours de l'année 2019, notamment grâce aux réunions menées de concert avec les services pénitentiaires et les éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ce partenariat nous assure une meilleure compréhension du fonctionnement de nos services respectifs, tout en favorisant un accompagnement adapté et effectif aux mineurs présumés victimes de traite.

L'ANNÉE 2019 EN CHIFFRES



Des jeunes repérés en augmentation mais des suivis relativement stables

Cela s'explique notamment par la multiplication de maraudes de repérage et de diagnostic sur différents lieux afin de repérer de nouveaux publics. La nature volatile du public repéré et leurs difficultés à adhérer à un accompagnement social, rend plus le long le travail de suivi. En 2019, 1 jeune sur 4 rencontré a fait l'objet d'un suivi. En 2020, nous doublerons certaines maraudes et augmenterons le temps de travail de rue afin que les nouveaux contacts de 2019 puissent donner lieu à des suivis individualisés et à des orientations.

Des visites sur le centre de jour légèrement moins importantes.

Ce constat nous a conduit à mener une réflexion pour retrouver un lien entre nos activités de rue et le centre de jour. En 2020, nous renforcerons donc notre action de rue afin de créer des ponts entre les jeunes repérés et suivis en rue et le centre d'accueil de jour.

Des permanences en détention en diminution

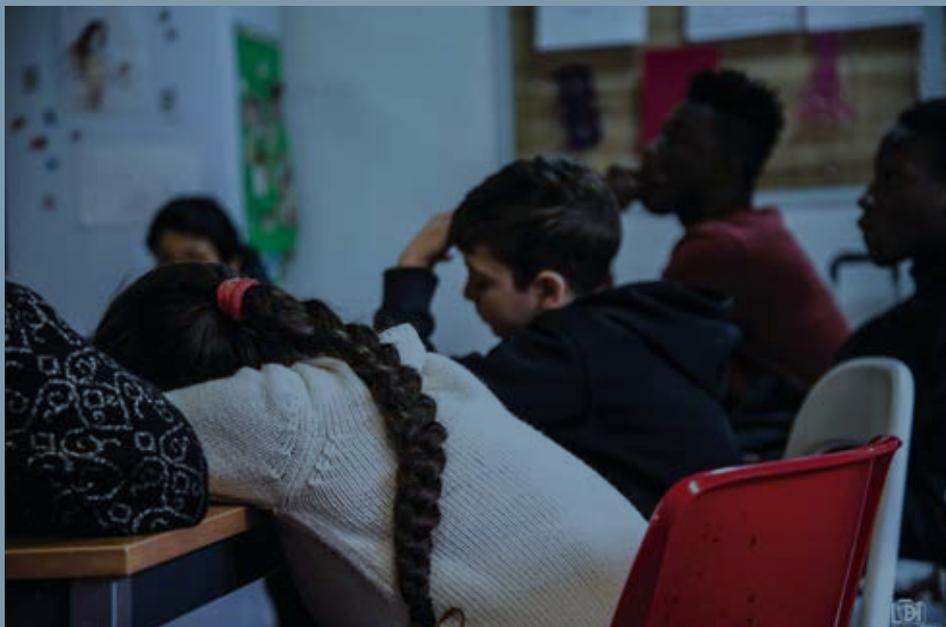
Cette année, peu de jeunes connus de l'association ont été incarcérés.

Des mesures vers la protection en nette augmentation

Nous faisons le constat que plus nous travaillons individuellement avec les jeunes, plus le nombre d'action facilitant la protection augmente.

PARTIE 2.

LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS EN 2019



LES JEUNES CONTRAINTS À COMMETTRE DES DÉLITS

DU REPÉRAGE D'UN GROUPE À L'INDIVIDUALISATION DES RELATIONS

En 2019, le développement de notre stratégie éducative a permis un travail d'accompagnement renforcé, basé sur une individualisation de la relation, une meilleure connaissance des contextes de vie et des propositions d'activités innovantes. Le résultat est un renforcement sans précédent du lien de confiance entre ce groupe et l'équipe, et la multiplication des sollicitations et des accompagnements vers le droit commun.



Séance d'art-thérapie dans un café parisien avec une jeune présumée victime d'exploitation.

Vers un accompagnement individualisé

Cela fait maintenant huit ans que notre équipe a repris un travail de repérage et d'accompagnement régulier auprès d'un groupe d'adolescents contraints à commettre des délits, initialement rencontrés en 2008, mais dont la mobilité permanente ne nous permettait pas de les rencontrer de manière régulière. Ces enfants et adolescents forment un groupe à part entière car tous sont originaires de la ville de Țândărei située au sud-est de la Roumanie et **pratiquent, de manière quotidienne et intensive, le vol au distributeur automatique de billets (DAB)**. Ce groupe fait preuve d'une grande mobilité et les enfants font beaucoup d'aller-retours vers d'autres pays d'Europe, avec des activités (arnaque aux allocations familiales, vol de montres) qui s'adaptent à chaque contexte (Allemagne, France, Espagne, Italie, Grande Bretagne). **Leur quotidien précaire et instable ressemble à ce-**

lui de beaucoup d'autres jeunes en situation de travail. Ils vivent dans des bidonvilles constamment sujets aux évacuations, ce qui les rend d'autant plus vulnérables (accès difficile à l'eau, à l'électricité, insalubrité, perte de biens et documents d'état civil...). **Très carencés, ils ont peu accès à l'éducation, aux loisirs, aux soins.** Ils passent des journées entières à « faire de l'argent » dans les rues de Paris, en pratiquant des activités délinquantes à risque, constitués en petits groupes, selon une stratégie et des rôles bien rodés. Cela n'a pas changé depuis de plus de dix ans et les jeunes que nous rencontrons aujourd'hui dans le cadre de nos maraudes, sont pour la plupart les petits frères ou les cousins des jeunes que nous avons rencontrés en 2008. **Peu d'entre eux ont conscience d'être exploités** et la contrainte est forcément banalisée du fait que la majorité de leur entourage la subit également. Animés par un **sentiment d'appartenance au groupe très fort, toute rupture représente un risque**

de conflit de loyauté et de remise en cause identitaire difficiles à porter pour l'enfant qui chercherait à se démarquer. Ce fort lien communautaire permet donc le maintien des jeunes dans l'activité et la transmission de celle-ci aux générations suivantes. Face à cette réalité qui paraît immuable, **l'enjeu relatif à l'individualisation de la relation demeure primordial. L'équipe éducative accompagne le groupe, depuis toutes ces années, guidée par la même nécessité de tisser du lien pour renforcer l'estime de soi, le sentiment d'existence et faire émerger des demandes pour que le jeune s'autorise à être l'auteur de sa propre vie.**

Or, nous n'y sommes jamais aussi bien parvenu que cette année. Si les jeunes du groupe ont toujours adhéré à l'accroche en rue, en dépit d'importantes variations d'une maraude à l'autre du fait de la nécessité de travailler, des jeux d'argent, des consommations de stupéfiants, et de l'important turn-over au sein du groupe, un véritable rapport de confiance s'est tissé, par-delà les événements avec un petit groupe d'adolescents, qui n'ont cessé, contre toute attente, de nous solliciter : ultime récompense de la démarche **d'aller-vers !**

Rompre avec le quotidien

C'est d'abord la mise en œuvre d'un projet expérimental réussi qui nous a permis de tester pour la première fois **la capacité des jeunes à se projeter et s'engager dans un temps de rupture d'une journée,** loin de leurs préoccupations quotidiennes. L'idée du projet était **d'expérimenter la faisabilité d'une proposition de sortie du contexte parisien et de l'activité délinquante,** pour une activité de loisir favorisant l'approfondissement de la relation tout en testant l'adhésion éventuelle à un projet de séjour de rupture plus long. Nous avons pour ce faire animé plusieurs discussions au sein du groupe sur la proposition d'une « échappée belle » à Trouville-Sur-Mer, laquelle a suscité autant d'enthousiasme immédiat que de difficultés pour les

jeunes à s'engager et à y participer. C'est finalement 2 jeunes du groupe, particulièrement vulnérables et isolés, qui se sont laissés convaincre et ont pu, contre toute attente, profiter de cette journée, où ils ont pour la première fois vu la mer, le 23 avril dernier. Ces deux mêmes jeunes se laisseront de nouveau convaincre et participeront cette fois à un **séjour de rupture d'une semaine,** courant octobre (cf. page 45).

Des événements extérieurs facteurs d'une nouvelle dynamique d'accompagnement

C'est ensuite une succession **d'événements extérieurs qui ont contribué à modifier notre stratégie d'intervention et fait évoluer nos rapports avec les jeunes.** En Juillet 2019, plusieurs adultes, parents de jeunes accompagnés par Hors la rue, ont été arrêtés car poursuivis pour des faits de TEH. **Certains adolescents ont alors bénéficié d'Ordonnance de Protection Provisoire au titre de la protection de l'enfance, mais ont rapidement fugué** des foyers où ils avaient été placés pour retrouver leur quotidien, cette fois en l'absence de parents. Le groupe nous a alors à plusieurs reprises pris à parti, parfois agressivement, nous reprochant au pire, d'être de connivence avec la police et au mieux, de n'avoir rien fait pour éviter cette situation et de ne leur être finalement d'aucune aide. Ces réactions néanmoins n'ont pas été unanimes et certains jeunes se sont démarqués en prenant la défense des éducateurs, se faisant médiateurs de l'instant, jusqu'à ce que, lors d'une maraude suivante, des excuses soient présentées à l'équipe. **Le lien a été bel et bien testé.**

Peu de temps après, le square où le groupe avait ses habitudes de pause et nous celles d'y animer nos activités de prévention et nos ateliers d'art-thérapie a été fermé pour des travaux de longue durée qui engendrent la fermeture de la clôture de tout le périmètre aux alentours du square. **La désertion totale du lieu durant le mois d'août nous a donc contraint**

Un véritable rapport de confiance s'est tissé avec un petit groupe d'adolescents, qui n'ont cessé de nous solliciter : ultime récompense de la démarche d'aller-vers !

CHIFFRES CLÉS

68 MARAUDES DÉDIÉES AUX JEUNES
CONTRAINS À COMMETTRE DES DÉLITS

29 JEUNES SUIVIS TOUTE L'ANNÉE

2 PARTICIPANTS AU SÉJOUR DE RUPTURE

à aller au-devant des jeunes dans leurs lieux de vie, ce qui n'avait pas été possible jusque-là. En effet, les invitations étaient aussi timides de la part des jeunes qu'étaient nombreuses les hésitations de l'équipe à engager une action sur un bidonville où de nombreux acteurs associatifs intervenaient déjà en lien avec des adultes plus ou moins liés à une activité criminelle organisée, avec toujours le risque de perdre le lien, unique et fragile, avec les jeunes rencontrés dans la rue.

Les premières visites effectuées sur le bidonville qui comptait près de 600 habitants, dont la majorité des jeunes du groupe accompagné par notre équipe, se sont bien passées jusqu'à son évacuation, en septembre 2019, sur ordre du préfet de police. Nous les avons ensuite retrouvés dans **une maison squattée à proximité, où l'accueil était bien contrasté :** plutôt froid et méfiant venant de certains adultes, et rassurant venant de jeunes reconnaissants que nous venions à eux et un peu honteux qu'on ne soit pas tout à fait accueillis à bras ouverts. Ces visites nous donnent à voir la réalité des contextes de vie de chaque jeune accompagné et nous donnent **un accès potentiel aux membres de leur famille.** Elles nous permettent aussi d'initier **une dynamique d'accompagnement** moins aléatoire que les rencontres hasardeuses dans Paris et plus basée sur **une implication du jeune.** Ces visites ayant lieu le mardi (unique jour de pause de la semaine pendant lequel les jeunes ne « travaillent » pas), leur disponibilité pour des accompagnements vers le soin et des activités sportives et culturelles pour lesquelles ils n'ont jamais été autant en demande, n'en a été que renforcée.

Un travail de signalement

En parallèle du travail d'accompagnement éducatif et de renforcement des compétences psycho-sociales des jeunes rencontrés, nous effectuons **un travail de signalement auprès des institutions de protection de**

l'enfance, pour les jeunes les plus fragiles du groupe qui multiplient les conduites à risques et se mettent quotidiennement en danger. **Certains jeunes partagent même leurs souffrances au point de demander à être protégé et à changer de vie, sans avoir néanmoins pu mesurer les conséquences d'une telle décision** (rupture familiale, acculturation...) **et nous les accompagnons dans cette longue et difficile prise de conscience** qui n'aboutira que dans peu de cas à des placements pérennes. C'est un chemin dont nous ne connaissons bien sûr pas l'issue et il est souvent très frustrant pour l'équipe éducative d'accompagner des jeunes constamment tiraillés entre leur besoin de conformisation avec leur entourage proche et leur volonté d'émancipation particulièrement prégnante à l'adolescence. Ce conflit de loyauté auquel tous les jeunes accompagnés sont assujettis ne peut que produire de la demande aussi ambivalente que changeante. Cependant, les avancées de notre travail de plaidoyer et de liens constamment entretenus sur des situations collectives et individuelles (BPM, PJJ, Parquet des mineurs, ASE...) pour obtenir la reconnaissance du statut de victime présumée de TEH et améliorer le protocole de protection de ces mineurs constituent des avancées incontestables.

Perspectives

Les réussites éducatives de l'année nous ouvrent de belles perspectives de travail pour l'année 2020 : **l'organisation plus régulière de temps de rupture en dehors de Paris, une meilleure prise en compte des contextes familiaux et une mobilisation des parents, à chaque fois que possible et nécessaire, la mise en place d'ateliers d'art-thérapie directement sur lieu de vie et la poursuite d'un travail rapproché avec toutes les associations investies sur les lieux de vie (Médecins du Monde/ACINA/ASET et le Secours Catholique) sur l'approche collective comme sur les suivis individualisés.**

L'ACCÈS À LA SANTÉ : UN LEVIER ÉDUCATIF

L'HISTOIRE DE MAGALIE

Nous avons rencontré Magalie* pour la première fois au début de l'année 2018, dans le cadre de nos interventions de rue. Après des rencontres régulières sur son « lieu de pause », qui ont favorisé l'instauration d'un lien de confiance entre elle et l'équipe, un accompagnement éducatif renforcé s'est mis en place à la demande de la jeune fille.

Magalie est âgée de 15 ans, elle est d'origine roumaine et vit dans un bidonville situé en Île-de-France avec son mari âgé de 16 ans (que nous accompagnons également), ses parents et ses beaux-parents (mariage coutumier). **Magalie est contrainte de « travailler » pour rembourser sa dot, d'un montant de plusieurs dizaines de milliers d'euros.**

Magalie n'a jamais été scolarisée en France et déclare qu'il s'agit d'un projet impossible. Il en va de même pour ses questionnements concernant une éventuelle insertion professionnelle : la différence entre un salaire lambda et les sommes gagnées avec ses activités de vol ne souffrent pas la comparaison et le premier ne lui permettrait pas de rembourser sa dot.

Pendant l'année 2018, nous rencontrons Magalie régulièrement dans un square parisien, qui est un lieu de pause pour elle et ses amis. Ils s'y retrouvent pour faire une pause dans leur journée de « travail », se restaurer, écouter de la musique et pour certains, consommer du cannabis, de l'alcool, de la cocaïne.

Magalie est une jeune fille dynamique, souriante, d'abord facile, qui a toujours le mot pour faire rire les autres. L'équipe tente, pendant plusieurs mois, de créer du lien avec elle via des activités (sport, jeux de cartes, art-thérapie) et des échanges en groupe, ou en individuel. Si le lien se construit petit à petit, elle refuse néanmoins, même lorsqu'elle est malade ou blessée, d'aller voir un médecin ou d'aller à la pharmacie. Nous lui prodiguons alors des soins sur place, tant que faire se peut.

Magalie parle de sa vie de couple avec beaucoup d'ambivalence. Elle évoque autant d'amour que de violences conjugales. Aussi, elle subirait également une pression de la part de ses beaux-parents pour avoir un enfant le plus rapidement possible et dit avoir peur de tomber enceinte. Contre toute attente, alors que son mari s'y oppose, **nous parvenons à la convaincre de venir avec nous au planning familial, dans un espace sécurisant et confidentiel afin d'aborder sa santé sexuelle, sa vie affective et les possibilités de contraception.** Malheureusement, le jour de ce rendez-vous, Magalie a été placée en garde à vue.

En mars 2019, Magalie nous apprend être enceinte de 3 mois. Elle souhaite garder cet enfant. Nous lui proposons alors de démarrer un suivi de grossesse dans un hôpital proche de son lieu de vie. Cependant, **elle se dérobe et n'accepte aucune orientation médicale.**

* Le prénom a été modifié

Au cours du mois d'avril 2019, Magalie est arrêtée pour des faits de vol et est incarcérée. Nous lui rendons visite chaque semaine, ce qui nous permet de renforcer notre lien, de travailler l'individualisation de la relation, ses envies propres, au-delà du groupe. Ce lieu permet même à Magalie d'exprimer ses opinions sur ses activités délinquantes et ses difficultés à sortir de la communauté.

Pendant les premières semaines, l'équipe était inquiète quant au discours et aux gestes que Magalie portait sur le futur bébé. Elle pouvait lui parler en l'insultant ou se donner des coups au niveau du ventre. **Avec le concours de l'éducateur de détention, nous travaillons donc la conscientisation des faits délictueux et informons la jeune des différentes possibilités de parcours professionnels.** Ces échanges incitent Magalie à se questionner sur ses propres besoins, et par extension sur les besoins de son bébé. Bien qu'elle souffre de son isolement forcé, elle parvient à se recentrer sur elle-même. **C'est alors qu'un travail sur la relation mère-enfant a pu être entamé.**

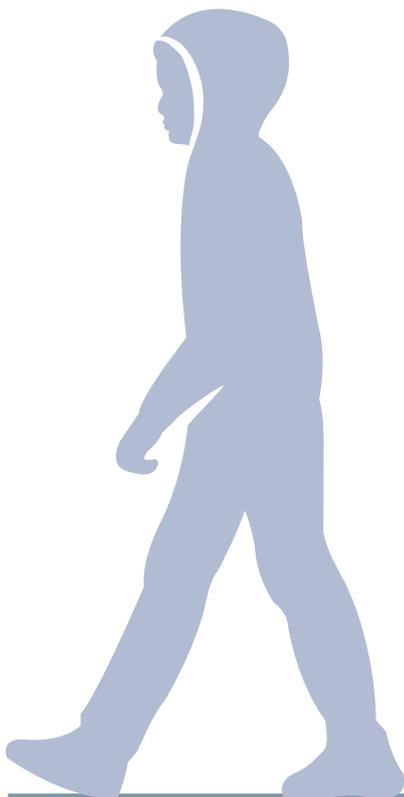
Quelques jours avant sa sortie, **en septembre 2019, ses parents, visés par des faits de TEH, sont arrêtés et incarcérés.** Les frères et sœurs de Magalie sont placés en foyer. Elle en est très affectée et ne parvient plus à se projeter positivement dans un placement loin de sa communauté, de son compagnon et père de son enfant. **A sa sortie, elle visite un foyer mais nous annonce ne pas pouvoir y rester et repart vivre auprès de sa belle-famille. Le lien avec Hors la rue demeure cependant très solide et nous l'accompagnerons régulièrement au cours de sa fin de grossesse.**

Fin septembre 2019, Magalie accouche d'une petite fille. Elle est hospitalisée pendant 5 jours, période pendant laquelle nous participons à une réunion de synthèse à l'hôpital. En raison de son état de santé préoccupant et de la précarité de la situation des parents, **le bébé est placé sous assistance éducative et confié à une pouponnière.** Magalie, mineure et sans responsable légal, bénéficie également d'une protection, même si elle n'est pas prête à être placée.

Nous démarrons alors un accompagnement **visant à la soutenir dans l'exercice de la parentalité** en dépit du placement de son enfant. **Nous l'aidons à se projeter dans un projet familial** réunissant mère et enfant, voire compagnon **et à faire le lien avec l'ensemble des institutions impliquées dans son suivi.** Bien qu'elle comprenne la plupart des arguments en faveur du placement de son bébé, elle souffre de la séparation et a du mal à s'adapter aux exigences de l'institution comme les horaires de visite par exemple.

Début novembre 2019, en raison de problèmes de santé (affection de la gale), et par mesure de précaution, les visites à la pouponnière sont suspendues. En urgence, l'association finance à plusieurs reprises le traitement anti-gale pour les deux parents, mais cela ne suffit pas car les conditions de vie sur le bidonville ne permettent pas de respecter toutes les mesures et la maladie revient systématiquement. Nous avons alors demandé à Médecins du Monde d'intervenir pour une action ciblant l'ensemble des habitants du bidonville, qui s'est avérée très efficace.

Au cours de l'année, fait rare auprès de ce public, nous avons pu rencontrer Magalie chaque semaine et ainsi, l'accompagner dans les différentes étapes, positives et négatives, de son parcours en dents de scie. C'est la régularité des rencontres aussi bien que la forte implication de la jeune fille qui ont permis à l'équipe de **mettre un place un accompagnement éducatif renforcé et individualisé tout en maintenant et travaillant le lien avec le reste du groupe.** La prise de conscience de son propre corps, au cours de la grossesse par exemple et du soin à lui apporter a permis à la jeune d'apprendre à se centrer sur ses besoins propres en tant que jeune femme puis en tant que mère.



LES « PÉTITIONNEUSES »

ACCOMPAGNER UN PUBLIC FUYANT

Depuis fin 2018, notre équipe développe de nouvelles stratégies d'intervention permettant d'aller vers les jeunes pratiquant l'arnaque à la charité par le moyen de fausses pétitions. Un réel défi au regard de la mobilité, de la taille importante et de la méfiance de ce groupe...

A la rencontre des « pétitionneuses »

« *Speak English ? Speak English ?* » C'est ainsi qu'elles nous abordent, tentant de gagner quelques euros par jour, en faisant signer des pétitions pour des associations factices, profitant même parfois de cette situation pour voler leurs interlocuteurs. **Si pour certaines filles, c'est l'économie de survie qui est à l'origine de cette pratique, d'autres semblent dans une situation d'exploitation.**

Fin 2018, nous avons décidé de leur dédier une journée par semaine. Cette intervention a commencé par une phase d'observation et d'analyse de cette activité, en passant plusieurs heures sur les lieux où ces jeunes opèrent. Un travail de recherche a également été réalisé, à travers des contacts avec les associations susceptibles de les connaître et des recherches bibliographiques. Néanmoins, force était de constater que personne ne s'intéressait à ces jeunes filles. Après trois mois d'observation, sur sept lieux différents,

nous avons décidé de limiter notre intervention à trois territoires : la Tour Eiffel, le Louvre et les Champs-Élysées. Grâce à une présence régulière sur ces sites, nous avons réussi à entrer en contact avec elles et à créer un lien de confiance.

Ce public est composé principalement de filles et de femmes (entre 13 et 40 ans) roms de Roumanie venant principalement des alentours de Bucarest et vivant en Île-de-France (93, 94, 95) dans des logements précaires (bidonvilles, hôtels 115, maisons squattées ou locations informelles). Bien que ces filles présentent des situations semblables, des trajectoires similaires et une activité commune, **elles ne constituent pas un groupe clair et défini. Elles se connaissent toutes**, de par leur lieu d'activité mais travaillent en sous-groupes (entre 2 et 4 personnes) constitués de filles (mineures et majeures) vivant au même endroit et souvent liées familialement par alliance, leurs maris étant de la même famille. **Ces filles sont en migration pendulaire depuis plusieurs années entre la Roumanie et la France, ainsi que d'autres pays européens (Espagne, Angleterre, Allemagne).**

Quasiment toutes les filles sont mariées et mères ou enceintes et sont socialement définies par cela. Les plus jeunes ne se projettent pas dans une éventuelle scolarisation ou des activités ludiques, ayant la responsabilité d'une famille, **leur priorité est de subvenir aux besoins de leurs enfants, souvent gardés par la belle-famille, sur le bidonville ou en Roumanie. Leur contexte de travail est éprouvant.** Il peut y avoir du rejet, de l'indifférence, de la dis-

crimination et de la peur de la part des personnes qu'elles croisent (touristes, policiers, « collègues »). **Cela impacte leur estime d'elles-mêmes et se traduit notamment par une faible capacité à se projeter, une banalisation des traitements discriminatoires qu'elles subissent, un besoin de ré-assurance et une faible confiance dans l'autre.** Il existe chez ces jeunes femmes une **précarité psychique**¹ qui se définit par une absence de confiance en soi, en l'autre et en l'avenir.

Adaptation constante de nos méthodes d'intervention

Dans ce contexte, comment créer du lien avec ces filles ? La première étape a été d'arriver à les aborder. Etant avidement à la recherche de signatures et fréquemment interpellées par la police, **elles sont très mobiles et fuyantes.** Nous avons développé une certaine résilience aux rejets, ne relâchant pas nos efforts face à celles qui étaient réticentes à nous parler, et avons **adapté notre posture pour les mettre en confiance dès la prise de contact.** La création de lien s'est également révélée pleine de défis. Le nombre de filles intervenant sur les différents lieux étant assez élevé, nous avons réalisé un important travail d'identification. Pour cela, **un suivi strict a été mis en place avec une équipe stable et un remplissage consciencieux et chronophage des outils de suivi adaptés aux besoins de ces maraudeurs.** Le fait de regarder ces filles autrement que dans leur

1. Furtos, Jean. « La précarité et ses effets sur la santé mentale », *Le Carnet PSY*, vol. 156, no. 7, 2011, pp. 29-34

Un des leviers importants dans la création du lien est de « parler à leur corps » : les demandes tournent principalement autour de la santé sexuelle et reproductive.

CHIFFRES CLÉS

40 MARAUDES À LA TOUR EIFFEL

7 ACCOMPAGNEMENTS MÉDICAUX

rôle de « pétitionneuse/voleuse/roumaine » et d'être dans un travail de reconnaissance de leur personne - « *Je sais qui tu es et je me souviens de ce que tu m'as dit* » - a permis de contrer la méfiance qu'elles peuvent éprouver face aux personnes extérieures à leur communauté. En outre, nous avons décidé de créer du lien autant avec les majeures que les mineures car nous avons constaté qu'il n'était pas possible d'obtenir la confiance des plus jeunes si leurs aînés ne nous connaissaient pas.

Un des leviers importants dans la création du lien a été de « parler à leur corps ». Nous avons rapidement constaté que **les demandes tournaient principalement autour de la santé et plus particulièrement la santé sexuelle et reproductive.** Face à cela, et au fait que de nombreuses filles en demande sont majeures, **nous avons initié un partenariat avec l'association PUI autant sur le lieu d'activité (Tour Eiffel) que sur le lieu de vie (bidonville de Bonneuil sur Marne).** La présence de la médiatrice santé a permis de renseigner et d'orienter de manière concrète les femmes en demande d'accompagnement médical. Nous avons pu ainsi nous dédier à l'accompagnement des mineures. **En parallèle, grâce à nos interventions de rue sur le bidonville, nous avons acquis une meilleure connaissance de leur lieu de vie, rencontré les enfants de certaines filles et ainsi approfondi la relation.**

L'évocation des grossesses a également permis d'aller plus loin dans les conversations et c'est grâce à cette thématique que les jeunes filles ont pris plus de temps pour échanger avec nous. Nous avons entamé une collaboration avec le CRIPS et un médecin bénévole pour approfondir le travail autour de la santé sexuelle et reproductive et adapter des outils aux spécificités de notre public, outils que nous utilisons désormais de manière hebdomadaire.

Nous avons également conclu un partenariat avec la PMI Hors les Murs de la Ville de Paris afin qu'une sage-femme et une infirmière puéricultrice interviennent avec nous à partir de 2020.

Nous avons également proposé des temps de rencontre et d'échange sur des lieux tiers, comme le lieu de vie et des espaces de pause (cafés, fast-food) situés à proximité de leur lieu de travail. Ces moments permettent de passer plus de temps avec les filles, dans un espace où elles ne sont pas en activité et donc plus disponibles. **Fin 2019, le CIDJ se trouvant juste à côté de la Tour Eiffel a accepté de nous laisser utiliser ses locaux.**

Enfin, des partenaires ont été recherchés pour répondre aux diverses demandes qui ont émané de nos rencontres. Les lieux de vie se trouvant dans des départements différents, cela a nécessité de trouver des orientations territorialisées. Diverses institutions et associations ont été mobilisées (Protection Maternelle et Infantile, Centre de Planification et d'Education Familiale, hôpitaux et maternités, Restos du Cœur, Médecins du Monde, Acina, Espace Solidarité Insertion Famille).

Perspectives

Notre ambition pour 2020 est **d'aller au-delà des premières demandes et créer un espace de parole** centré sur la personne, abordant les émotions, le consentement, la vie affective et sexuelle, etc. Nous souhaitons également **aller au-delà de la santé** pour aborder des thématiques telles que l'insertion professionnelle et de l'hébergement. Pour cela, **nous continuerons nos rencontres sur des lieux tiers** avec ces filles et **développerons des ateliers** notamment **autour de la santé** en mobilisant des professionnels de santé mais aussi des ateliers ludiques, des cours de français et de la socio-esthétique pour travailler leur estime d'elles-mêmes.

L'ACCÈS À LA CONTRACEPTION

L'HISTOIRE
DE CLÉMENCE

Si l'accompagnement de Clémence vers la contraception a permis de mettre en lumière la carence en informations relatives aux sujets de santé au sein de ce public, il a également permis à notre équipe de développer de nouveaux moyens d'action.

Sur le site santepubliquefrance.fr, on peut lire que « *La littératie en santé est un déterminant majeur de la santé des populations. C'est la motivation et les compétences des individus à accéder, comprendre, évaluer et utiliser l'information en vue de prendre des décisions concernant leur santé* ». **L'accompagnement de la jeune Clémence dans un CPEF en est un bon exemple.**

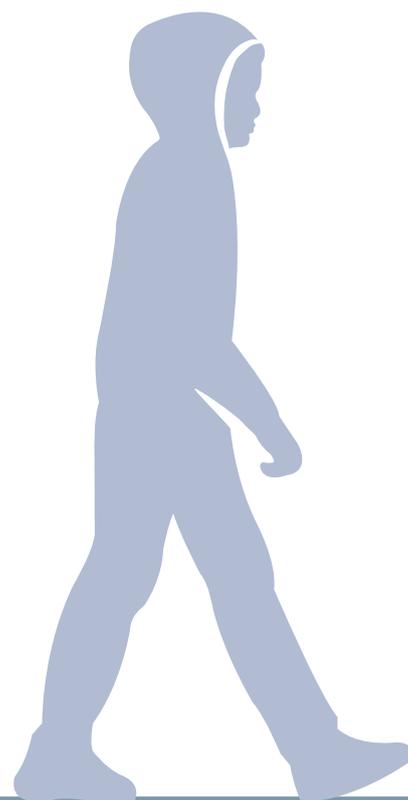
Lors de notre première rencontre, Clémence est assez distante. Nous parlons avec ses deux « collègues », elle, tourne autour de nous en parlant en roumaines, pas intéressée par notre action. **La semaine d'après, elle nous fait la demande,** à travers ses deux collègues, car elle-même ne parle que très peu français, **d'être accompagnée pour mettre un implant contraceptif.** En effet, **âgée de moins de 18 ans, elle a déjà eu deux césariennes qui l'ont marquée et elle ne souhaite pas avoir d'enfant tout de suite.** Nous l'accompagnons à un **Centre de Planification et d'Éducation Familiale à côté de la Tour Eiffel**, ce qui lui permet de « perdre » peu de temps sur sa journée de travail.

Nous nous présentons à trois au planning familial, Clémence, sa belle-sœur et une éducatrice. **Clémence ne parle que roumain et roumaines, elle s'exprime donc dans sa langue maternelle,** sa belle-sœur traduit en espagnol et l'éducatrice en français au médecin, **ce qui provoque d'inévitables difficultés de compréhension.** Le médecin lui présente les différents moyens de contraception. Clémence est à l'aise et pose ses questions. Toutefois, le médecin semble agacé par ces questions basiques et par la lourdeur des échanges, qu'il abrège. Clémence garde son idée d'implant contraceptif, sans en avoir entièrement compris le fonctionnement et l'impact sur son corps. Elle a encore des craintes et nous pose quelques questions en sortant du rendez-vous mais, déterminée à ne plus vouloir vivre de césarienne, **elle poursuit les démarches auprès de ce médecin et se fait poser l'implant. Au bout des trois rencontres médiatisées avec le gynécologue, elle semble avoir mieux compris son fonctionnement.** Nous ne pouvons malheureusement pas faire le dernier rendez-vous de contrôle car la jeune est retournée en Roumanie, avec son mari.

Quatre mois plus tard, nous la revoyons sur son lieu d'activité. Elle se plaint de maux de tête et les impute à son implant contraceptif et souhaite l'enlever. La médecin bénévole de Hors la rue nous oriente vers un autre gynécologue. Lorsque nous en reparlons à la jeune, quelques semaines plus tard, elle dit qu'elle souhaite garder son implant car elle ne veut pas d'autre enfant, évoquant ses deux précédentes césariennes à plusieurs reprises.

Cet accompagnement nous a convaincu de la nécessité d'informer ces jeunes en amont de leur contact avec les institutions : même quand l'accès aux structures de santé est effectif, l'accès à l'information ne l'est pas toujours. L'accueil réservé à ces filles est aléatoire, de nombreux clichés leur collent toujours à la peau et les médecins ne prennent pas toujours le temps de les écouter et de les renseigner.

De cet accompagnement est née l'idée de développer des ateliers sur la santé sexuelle et reproductive, donnant à ces filles un espace sécurisé pour poser leurs questions et discuter. Notre objectif est également de les informer sur les lieux où trouver l'information de manière autonome.



LES JEUNES SÉNÉGALAIS EN SITUATION DE TRAVAIL QUOTIDIEN

Depuis le mois de juin 2019, l'équipe éducative intervient tous les mercredis dans le secteur de la Tour Eiffel auprès d'un nouveau public : les mineurs sénégalais vendeurs d'objets touristiques. Des rencontres qui se révèlent pleines de défis.

CHIFFRES CLÉS

30 MARAUDES
AUPRÈS DES JEUNES SÉNÉGALAIS

32 MINEURS RENCONTRÉS

6 MINEURS ORIENTÉS ET ACCOMPAGNÉS
DANS LEURS DÉMARCHES

1 JEUNE AVANT PARTICIPÉ
AU SÉJOUR DE RUPTURE

A la découverte d'un nouveau public

Dans le cadre de nos interventions de rue effectuées auprès des « pétitionneuses » à la Tour Eiffel (cf. page 21), nous avons identifié la présence d'adolescents parmi le grand nombre de migrants sénégalais vendant des souvenirs aux touristes depuis de nombreuses années.

Selon Leyla Sall¹, docteur en sociologie, c'est à partir des **années 1970** que ces mouvements migratoires, caractérisés par la venue d'hommes, jeunes et dont l'activité principale est la vente d'objets touristiques, a débuté. **Le groupe de vendeurs est exclusivement composé d'hommes, âgés de 14 à 40 ans**, dont une majorité d'adultes. Nos discussions informelles avec ce groupe nous ont permis de mieux comprendre leur situation. Il s'agit principalement de jeunes originaires de **Sedo Seb (Matam), Louga et Dakar, appartenant à deux confréries religieuses différentes, les Tidjanes et les Mourides**. Avant leur arrivée en France, **certaines jeunes sont passés par l'Italie et grâce au regroupement familial, possèdent des titres de séjour italiens**. Toutefois, les conditions économiques en Italie les poussent à venir en France pour trouver une source de revenus. En France, certains louent des places dans des foyers de travailleurs migrants situés en Seine-Saint-Denis et dans le sud de Paris, d'autres dorment à la rue

ou dans des appartements avec des compatriotes. Les niveaux scolaires des jeunes sont disparates et certains ne parlent pas très bien français tandis que d'autres ne parlent pas du tout.

La vente autour de la Tour Eiffel est sectorisée, nous rencontrons toujours les jeunes aux mêmes endroits. Certains ont des stands de ventes fixes, d'autres travaillent avec la marchandise dans les mains. Ils vendent des tours Eiffel, des aimants, des écharpes, des bonnets/chapeaux, des sacs, etc. Ils nous disent acheter leurs marchandises à des ressortissants chinois à Aubervilliers ou à d'autres Sénégalais qui leurs apportent des stocks sur place. Le système de vente nous semble bien huilé ; des gens passent vendre des cafés et repas. Une certaine solidarité existe entre eux pour garder leurs affaires ou le stand. **La Tour Eiffel semble être un lieu de repères pour les nouveaux arrivants qui ne connaissent personne à Paris**. En ce sens, nous avons rencontré quelques jeunes qui étaient en demande de protection, mais qui se sont trouvés là car la communauté y était présente. D'autres y viennent pour retrouver leur « grand frère ». Il s'agit non pas de frère au sens premier du terme, mais de personnes connues au pays, et le plus souvent originaire du même village. Lors de nos maraudes de repérage, nous avons observé que **les jeunes sont présents sur des plages horaires étendues** (de 10 heures jusqu'à tard le soir) et quelques fois que soient les conditions climatiques ou les mouvements sociaux qui ont perturbé les transports en commun au mois de décembre.

1. Leyla Sall, « Continuités et ruptures du modèle migratoire sénégalais d'avant 1970 l'insertion spatiale des migrants vendeurs de Ceedo et de Thiaaren dans l'Espace Schengen », *Revue Asylon(s)*, n°3, mars 2008, *Migrations et Sénégal*.

Enfin, **le contexte aux abords de la Tour Eiffel est difficile**, la présence quotidienne des forces de police, qui « chassent » ce groupe plusieurs fois par jour, rend difficile notre travail de repérage. Les jeunes sont en situation d'hypervigilance ayant toujours un œil pour guetter l'éventuelle arrivée de policiers. Plusieurs fois par jour, ils sont amenés à fuir à toute vitesse pour ne pas être arrêtés.

Un travail de repérage et d'accompagnement aux difficultés multiples

Nos maraudes hebdomadaires nous ont permis de repérer des mineurs non accompagnés présents très régulièrement dans le secteur.

Notre premier objectif a consisté à comprendre le groupe et son fonctionnement et à identifier les mineurs. Par la suite, nous avons travaillé sur la création de lien et les recherches relatives à l'existence d'un éventuel phénomène d'emprise au sein de ce groupe.

Le travail d'accompagnement vers la protection se heurte à de nombreuses difficultés. Nous avons remarqué un sentiment de méfiance important dans ce groupe vis-à-vis des institutions publiques et de nos équipes. Le groupe étant très grand, il peut subsister des incompréhensions sur notre rôle et sur le système de protection de l'enfance. Dans ce contexte, **il nous est apparu nécessaire de nous concentrer sur l'information et la création de lien de confiance avec les différents membres du groupe afin de nous faire repérer comme des personnes de confiance, protégeant les mineurs.** Nous avons également constaté d'autres peurs émanant de ces jeunes : la peur de ne pas gagner suffisamment d'argent pour rembourser les dettes contractées pour financer leur voyage, la peur de quitter le groupe, de se sentir isolé ou d'être renvoyé dans leur pays d'origine à leur majorité. A ces peurs, s'ajoute parfois la pression venant de leur famille ou d'un « grand frère » présent dans le secteur qui les empêchent de parler à des professionnels pour

entamer un parcours de protection de l'enfance. **Cette pression nous a questionnés sur l'existence d'une contrainte ou d'une emprise sur ces jeunes.** Plusieurs interrogations ont alors émergé : le choix de la migration est-il individuel ou familial ? Une dette a-t-elle été contractée pour financer le voyage ? L'argent gagné est-il remis à des tiers ? Les mineurs du groupe sont-ils informés de leurs droits, notamment celui relatif à leur protection ? Quel est le rôle de ces « grands-frères » ?

L'accompagnement vers le droit commun est également rendu difficile **par le sentiment d'appartenance au groupe.** Nous observons chez ces jeunes **un phénomène de suradaptation paradoxale**, « *que l'on observe chez les enfants et les adolescents en rupture de lien et en abandon social, qui, sortis de leur environnement habituel auquel ils sont adaptés, entre dans un mouvement de régression dès qu'ils se trouvent accueillis dans une structure protégée et où ils sont en contact avec les règles du monde adulte* »². En effet, nous avons accueilli deux jeunes sur notre centre de jour et avons constaté une forme d'effondrement où ces jeunes, habitués à travailler durant de longues heures en extérieur, n'avaient plus la force de participer aux activités proposées. **La communauté semble constituer un pilier pour ne pas céder à l'angoisse suscitée par un quotidien précaire et incertain.** Dans cette situation, **le groupe et la communauté priment nécessairement sur l'individu.** En ce sens, nous observons chez ce public une banalisation de leurs souffrances et une liberté d'agir limitée par une difficulté à se projeter dans un autre possible. **Il nous est donc apparu important de prendre en compte cette variable ainsi que les possibles conflits de loyauté pouvant exister envers leurs proches dans notre proposition d'accompagnement.** **Malgré ces difficultés, notre équipe a pu orienter et accompagner six mineurs sénégalais dans les dé-**

2. Douville Olivier, « Sur le travail d'accompagnement des jeunes en errance : un éclairage africain. Les concepts », VST Vie Sociale et Traitements, 2014/4 (n°116), p.132-135.

La pression venant de leur famille ou d'un « grand frère », nous a questionnés sur l'existence d'une contrainte exercée sur ces jeunes.

marches d'accès à une protection. Quatre jeunes ont obtenu directement une mise à l'abri et une protection de l'Aide Sociale à l'Enfance. En parallèle du travail de terrain, nous avons entamé **des recherches sur ce public, sur les dynamiques migratoires au Sénégal et sur le Sénégal** en général afin de mieux comprendre leur situation. Nous avons également procédé à **une importante recherche d'orientation et de partenaires** pour l'apprentissage du français, l'accès aux soins, aux loisirs, à la formation et au droit commun.

Perspectives

Du fait du nombre important de mineurs en situation de travail quotidien, des premiers indicateurs d'exploitation qui restent toutefois à confirmer et de la forte demande d'information et d'orientation de la part du groupe, **nous avons décidé de poursuivre le travail de repérage, d'accompagnement et d'investigation en 2020.**

Nous continuons également de chercher des associations spécialisées dans le droit des étrangers susceptibles d'intervenir auprès des nombreux adultes du groupe.

UNE NOUVELLE MARAUDE À MONTREUIL

LES JEUNES EN SITUATION DE MENDICITÉ



Aller vers les plus marginalisés, sans devancer leurs demandes, est la clé d'un lien de confiance.

Depuis septembre 2019, une équipe de rue intervient, deux matinées par semaine, à Montreuil, auprès de jeunes en situation de mendicité avec leur famille.

A la suite d'une période de repérage durant le premier trimestre 2019, nous avons constaté la présence de plusieurs mineurs en situation de mendicité mobile sur la ligne 9 du Métro, qui nous déclaraient résider dans un bidonville situé à Montreuil. L'action de suivi éducatif étant difficile à réaliser dans ce contexte, nous avons initié des maraudes aux abords des stations Porte de Montreuil et Mairie de Montreuil pour d'abord **capter une partie de ces jeunes avant leur départ, puis progressivement, aller à la rencontre des autres jeunes repérés en situation de mendicité passive, sur plusieurs secteurs de la ville.**

Au cours de ces maraudes, nous avons repéré **15 mineurs âgés de 1 à 16 ans et en situation de mendicité avec un ou plusieurs parents, ce qui représente six familles en tout.** Nous sommes également entrés en contact avec une dizaine de mineurs en mendicité mobile, sur la ligne 9 du métro, dans un contexte de surveillance adulte moins visible. Aussi, la totalité des personnes en mendicité rencontrés à Montreuil est d'origine roumaine, à l'exception de deux jeunes maghrébins.

Les 14 maraudes de repérage effectuées par un éducateur roumanophone et une intervenante sociale depuis le mois de septembre nous ont permis d'identifier que **c'est le manque de perspectives économiques stables ainsi que, dans certaines situations, la recherche de**

soins médicaux non assouvis en Roumanie qui ont motivé la venue de ces familles en France. Elles résident dans différents bidonvilles ou squats de Montreuil et c'est l'activité de mendicité qui génère la majorité de leurs faibles revenus. Elles évoquent également **les discriminations subies en France et en Roumanie, excluant à priori la possibilité de s'ancrer solidement dans un parcours stable et sécurisant.** En effet, la difficulté d'accès à l'école ou les embûches rencontrées lors de l'inscription à la cantine ou aux activités culturelles accentuent la marginalisation de ces familles, dans leur pays d'origine comme en France. Ils effectuent enfin des retours réguliers en Roumanie, sur des périodes de deux semaines à deux mois, pour participer à des événements familiaux (décès, mariages, fêtes religieuses comme Noël et Pâques) ou rechercher du travail dans d'autres pays d'Europe (Espagne, Allemagne) en fonction des opportunités saisonnières. Il s'agit du phénomène de migration pendulaire que nous avons déjà abondamment décrit dans les précédents rapports d'activité 2016 et 2018. **Ce défaut de stabilisation sur le territoire constitue l'un des plus grands freins à l'accompagnement social.**

Par ailleurs, les impératifs de survie économique fragilisent et fragmentent les cursus scolaires pour les enfants en âge d'être scolarisés, et ce même lorsqu'il y a une forte volonté parentale pour maintenir l'accès aux apprentissages. Ainsi, certains enfants

sont bien scolarisés dans une école montreuilloise mais ne semblent pas être assidus.

Si la migration pendulaire rend le lien ténu et éphémère, elle n'est pas le seul frein à une avancée stable. **En effet, le manque de confiance de ces familles envers les institutions françaises brouille l'image qu'elles peuvent avoir des éducateurs de rue de notre association travaillant exclusivement sur la libre adhésion.** En effet, les familles nous perçoivent le plus souvent, lors des premières rencontres, comme des représentants institutionnels dont l'objectif serait de leur faire quitter la voie publique et de leur imposer d'autres modes de vie sans pour autant apporter de solutions à leurs demandes concrètes, principalement relatives au travail et à la santé.

Ainsi, seule une présence très régulière nous permet de nous faire reconnaître comme personnes bienveillantes et éloignées de tout jugement et éventuellement comme des personnes ressources dans leur parcours d'insertion en France. Les discours de prime abord stéréotypés se transforment en échanges abondants, signes de l'acceptation de notre présence à leurs côtés, jusqu'à ce qu'émergent, éventuellement, des demandes individuelles. **Là est la clé d'un lien de confiance : « aller vers » les plus marginalisés et rester à leurs côtés, sans devancer leurs demandes ni interpréter leurs propos.** L'enjeu de ces maraudes de repérage et d'accroche est bien de créer un contexte favorable à l'établissement d'une relation de confiance et, en premier lieu de demeurer à l'écoute sur les thèmes qui reviennent le plus souvent : accès au logement, à la santé et à la sécurité pour envisager, dans un second temps et en cas de demandes clairement énoncées, les orientations éventuelles vers des interlocuteurs **compétents**. Les échanges informels qu'occasionnent notre présence, nous permettent également d'appréhender les problématiques plus intrinsèques à leur mode de vie, leur culture, leurs envies personnelles, etc.

Perspectives

En 2020, nous souhaitons renforcer le travail de rue **en doublant les maraudes sur les différents lieux d'activité identifiés** de manière à multiplier les occasions de rencontre et ainsi tenter de **stimuler, enfants et parents, dans la réflexion sur leur parcours et sur leurs projets de vie.** Nous souhaitons également proposer des activités socio-éducatives en rue afin de pallier à la difficulté de se rendre sur notre centre de jour et permettre aux éducateurs de rester plus longtemps avec des enfants très demandeurs d'activités ludiques et d'échanges. Dans cette perspective, nous souhaitons notamment expérimenter des cours de Français Langue Etrangère en rue. Enfin, afin d'articuler les suivis engagés auprès de ces familles, l'équipe continuera de se mettre en lien avec les associations présentes sur les bidonvilles et squats de la ville.

CHIFFRES CLÉS

14 INTERVENTIONS DE RUE DEPUIS
SEPTEMBRE 2019

6 FAMILLES RENCONTRÉES

15 MINEURS RENCONTRÉS

MINEURS ÂGÉS DE **10 À 17** ANS

INTERVIEW

UNE NOUVELLE MARAUDE AUPRÈS DE JEUNES EN ERRANCE AGGRAVÉE À LA CHAPELLE

Moustapha Ezziadi, éducateur arabophone à Hors la rue, intervient auprès des mineurs en errance dans le secteur de La Chapelle, depuis le mois d'octobre.

Quel est votre rôle lors de ces maraudes ?

Avec une autre éducatrice, l'art-thérapeute, la chargée de mission et une stagiaire, nous effectuons deux fois par semaine des maraudes afin de repérer les jeunes en errance présents dans le secteur. Lors de ces maraudes, nous nous attachons à **créer un lien de confiance avec les jeunes rencontrés de manière individuelle et en groupe**. En nous présentant comme des adultes bienveillants, nous tentons de faire connaissance et d'obtenir de la manière la moins intrusive possible, des éléments d'information concernant leur identité, leur parcours, leur vécu et quotidien. **Ces échanges informels ont pour but de faire émerger des demandes afin de pouvoir les orienter vers le droit commun.**

Qui sont les jeunes que vous rencontrez ?

Les jeunes que nous rencontrons ont pour la plupart entre **10 et 17 ans**. Ils sont de **nationalité algérienne, marocaine ou française**. Depuis le début de cette maraude, nous avons été en contact avec **16 garçons et 10 filles**. Pour la grande majorité, **l'absence de perspectives les ont poussés à fuir leur pays d'origine**. **En France, leurs situations sont largement diverses** : certains n'ont pas fait l'objet d'une évaluation par le DEMIE et se retrouvent sans solution d'hébergement, d'autres sont pris en charge mais continuent de fréquenter le secteur la journée et/ou le soir. D'autres encore, ont été pris en charge en province mais ne parviennent pas à y rester faute d'attache sur place. Nous remarquons également que **la quasi-totalité des jeunes pratiquent des activités de survie** : vente de cigarettes, stupéfiants, vol à l'arraché, pickpocketing ou prostitution. Nous avons également pu observer que **les jeunes filles de ce groupe et les plus jeunes semblent assez clairement être utilisés comme receleurs** (portables, téléphones, passeports) **et prennent des risques pour d'autres. Certains jeunes se montrent en effet assez transparents sur ces activités**. Ils nous montrent par exemple sur leur téléphone des photos des butins qu'ils gardent pour d'autres. S'il semble prématuré à ce stade de la maraude, d'émettre l'hypothèse d'une exploitation organisée par des tiers, il n'en demeure pas moins que **l'existence de cette micro-criminalité visant de manière intensive des jeunes filles et des enfants particulièrement vulnérables**, à l'état physique et psychique très dégradé, nous incite à penser qu'une organisation ou a minima une récupération par des adultes tiers, voire des réseaux est possible. Cette hypothèse reste à creuser au cours de nos prochaines maraudes.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans le cadre de ces maraudes ?

La non-satisfaction des besoins primaires et les polyaddictions constituent les principaux obstacles à notre travail. En effet, cela complique nos interactions avec ces jeunes ainsi que leur adhésion aux orientations proposées (prise en charge ASE, suivis globaux). A ces obstacles, j'en ajouterais d'autres, comme la présence

d'adultes malveillants dans le quartier qui surveillent ces jeunes, **le turnover incessant du groupe** avec des départs fréquents à l'étranger ou en province ou encore **la présence fréquente des forces de l'ordre** qui multiplient les contrôles, même auprès de nous.

Avec qui travaillez-vous sur cette maraude ? En quoi est-ce important de travailler en partenariat avec ces acteurs ?

L'action auprès de ces jeunes ne peut s'engager que sous l'angle de la complémentarité. Nous travaillons donc avec plusieurs associations telles que **l'ADSF, le CASP, la DASES, l'ASE ou encore l'association Trajectoires.**

Le travail mené en lien avec ces associations permet **d'assurer une présence quotidienne en roulement dans ce secteur et permet ainsi d'entreprendre un suivi global de long terme.** Lors de nos maraudes nous avons pu par exemple constater que de nombreuses filles rencontrées n'avaient pas accès aux soins gynécologiques. Après avoir instauré un lien de confiance avec elles, nous avons pu les conduire jusqu'au bus de l'ADSF où elles ont été reçues pour effectuer des examens gynécologiques. Cet exemple montre dans quelle mesure le travail en partenariat est adapté et nécessaire.

Quelles sont vos perspectives ?

Pour 2020, nous souhaitons mettre en place **une activité collective en dehors du secteur de La Chapelle visant le renforcement des compétences psycho-sociales des jeunes filles et renforcer l'accroche avec les jeunes garçons qui errent sur ce secteur.** Nous souhaitons également **développer un partenariat avec une structure spécialisée en prévention et soin des addictions.**

ANALYSE

COMMENT ACCOMPAGNER
LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS
EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE ?

Hortense Bret, psychologue à l'association Hors la rue depuis janvier 2019, accompagne au quotidien des mineurs en souffrance. Témoignage et analyse de l'accompagnement psychologique des mineurs non accompagnés (MNA) suivis par l'association.

Des ruptures familiales, des maltraitances, une traversée souvent synonyme de torture, de racisme, d'emprisonnement et un « accueil » où la parole est remise en question, la précarité est quotidienne et le risque de rencontrer des réseaux d'exploitations est accru : voici souvent les histoires de vie des jeunes mineurs non accompagnés. Pour la plupart, leur santé mentale est alors dégradée, laissant place à un état de mal-être, d'incompréhensions voire de troubles liés à un psycho-traumatisme. Comment accueillir ces souffrances ? Que proposer à ces jeunes qui sont dans un entre-deux administratif, mais aussi physique et psychique ? Leurs situations nous laisseraient penser qu'un travail psychothérapeutique pourrait être proposé mais de par leurs conditions de vie, l'instabilité quotidienne dans laquelle ils se trouvent et l'attente d'une protection pérenne, cela rendrait ce travail dangereux car possiblement destructeur des stratégies de survie mises en place par ces jeunes pour survivre.

En effet, un travail psychothérapeutique, quel que soit le cadre de référence utilisé, demande certaines conditions pour être mené à bien :

- > **une assise narcissique suffisamment bonne**, c'est-à-dire une estime de soi et une sécurité intérieure suffisante ;
- > **une capacité de représentation et de symbolisation** rendant le sujet apte à mettre des mots ou des images sur ses ressentis ;
- > **une possibilité d'entrer en relation** sous-entendant la mise de côté d'un sentiment d'hostilité envers l'autre

Ce travail semble alors précipité car il apporterait des changements véritables ainsi que des réaménagements psychiques profonds. **Ainsi, nous préférons parler d'accompagnement psychologique.** Il n'est pas ici question de jouer sur les termes mais bien de signifier les différences notables entre les deux processus ; que l'un peut permettre d'accéder à l'autre, comme la satisfaction du besoin permet de laisser place à une demande voire un désir.

De ce fait, accompagner vient du terme « compain », ce qui désigne le co-pain, c'est-à-dire celui qui mange son pain avec un autre. **L'accompagnement renvoie alors à la question du corps, du besoin, de l'autoconservation, ce qui semble résonner davantage avec les conditions dans lesquelles sont les mineurs non accompagnés. Accompagner psychiquement c'est aussi prendre soin du corps du jeune** afin de restaurer ou étayer son narcissisme. **Cela passe par une présence, une empathie, ainsi qu'un espace où il y a possibilité de lui renvoyer des affects ou des représentations mentales spontanément indicibles par le jeune.** Celui-ci a alors la possibilité de remettre en route son appareil à penser, parfois immobilisé par son histoire douloureuse. **Enfin, c'est permettre au jeune de savoir que tout peut être entendu sans que l'autre soit détruit, rendant accessible les prémices d'un début d'entrée en relation.**

Ainsi, accompagner donne la possibilité au jeune d'être étayé dans son corps, son psychisme et ses relations, afin de ressentir un mieux être, et de l'orienter vers un travail psychothérapeutique si sa réalité le permet.

Bibliographie

Golse, Bernard. « Accompagnement ou psychothérapie : qui fait quoi ? », *Contraste*, vol. 24, no. 1, 2006, pp. 289-305.

Vidit, Jean-Pierre. « Qu'est-ce que le suivi psychologique ? », *Cahiers de psychologie clinique*, vol. 17, no. 2, 2001, pp. 63-80.

L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE DANS LA PRATIQUE

Se connaître ...

est la première étape avant de proposer un accompagnement psychologique.

C'est par la participation du psychologue à des temps collectifs informels sur le centre ou lors d'entretiens que le jeune va pouvoir petit à petit l'identifier. **En effet, ce temps d'approvisionnement, de reconnaissance mutuelle se veut réciproque** : d'une part, le jeune peut se familiariser avec ce qu'il découvre et ce qui lui est proposé ; d'autre part, le psychologue peut observer et susciter une relation avec le jeune qui arrive, tout en prêtant attention à ses interactions et à la dynamique de groupe.

Parfois, le jeune est en demande d'un soutien et souhaite exprimer son vécu, parfois il n'en voit pas l'intérêt. Les éducateurs peuvent aussi, au travers de l'accompagnement qu'ils proposent, solliciter le psychologue afin qu'une rencontre s'établisse. **C'est donc en collaboration avec le jeune, l'équipe et le psychologue que la mise en place d'entretiens cliniques est proposée.**

... pour proposer un espace de parole

Déposer ses pensées, ses peurs, ses interrogations, ses souhaits et ses affects, sans aucun enjeu, est l'objectif de cet espace. En co-construction avec le psychologue, le jeune pourra choisir sa fréquence, les sujets qu'il y souhaite aborder, l'étayage par un interprète pour pouvoir échanger. Le temps de l'entretien n'est pas défini de manière fixe mais laisse à la fois la possibilité pour le jeune de s'exprimer tout en marquant une fin délimitant cet espace dans le temps.

De plus, il s'agit de réinstaurer, à travers la relation clinique, un sentiment de cohérence interne et de continuité, de prendre soin du moi du jeune à travers le *holding*, le *handling* et l'*object presenting* dont Winnicott parle.

Le **holding** consiste à apporter une contenance psychique : **il vise à soutenir le jeune dans ce qu'il exprime.**

Le **handling** concerne davantage l'importance d'**accueillir de manière bienveillante ce qu'il dépose.**

Enfin, l'**object presenting** cherche à **présenter voire expliquer, petit à petit, le monde nouveau que découvre le jeune.**

Ainsi, **aider le jeune à s'exprimer librement, lui permet de développer un meilleur contact avec lui-même et avec la réalité tout en apprenant à mieux repérer ses émotions.** Cependant, il ne faut pas oublier que parler de soi est difficile, encore plus pour des adolescents et surtout lorsqu'ils ont appris à se taire devant un adulte, à ne pas poser de questions. C'est là que prend tout le sens de l'accompagnement.

Bibliographie

Winnicott, D.W. *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Payot, 1969.

Tission, B., Leconte, J. *Mineurs étrangers non accompagnés, dire et réflexions de psychologues*, l'Harmattan, 2018.

Déposer ses pensées, ses peurs, ses interrogations, ses souhaits et ses affects, sans aucun enjeu, est là tout l'objectif de cet espace.

PARTIE 3.

LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES TRAITE HUMAINS (TEH)



LES TEMPS FORTS

EN MATIERE DE LUTTE

CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS

Janvier : COPIL

Début du projet d'extension du dispositif expérimental parisien de protection et d'éloignement des mineurs victimes de TEH en Seine-Saint-Denis.



Mars : Participation au Comité Local d'Aide aux Victimes de la préfecture de Seine-Saint-Denis.

Hors la rue propose d'intégrer les mineurs non accompagnés et/ou potentiellement victime de traite dans la rédaction du schéma départemental d'Aide aux victimes, ce qui est désormais le cas.



Février : audition par le GRETA

Hors la rue et ses partenaires sont entendus par le GRETA (Groupe d'Expert sur la lutte contre la Traite des êtres humains) lors d'une mission d'évaluation de la France. Suite à cela, le GRETA rappelle à la France la nécessité de faire appliquer le principe de non-sanction.

Avril : rencontres

Hors la rue rencontre une quarantaine d'associations travaillant sur la Traite des êtres humains en Europe. Suite à cela les échanges et les informations sur le public sont facilités.

Mai : sensibilisation

Hors la rue dispense une sensibilisation multidisciplinaire (droit, psychologie, sociologie) sur la traite des êtres humains à la PJJ, l'ASE 93 en lien avec ses partenaires de l'Amicale du Nid 93.



Juin : Course des Héros

Participation de Hors la rue avec un focus sur la traite des êtres humains afin de sensibiliser le grand public. p. 52

LES TEMPS FORTS DE LA LUTTE CONTRE LA TEH



Septembre : nouveaux publics

Hors la rue débute des maraudes exploratoires visant à repérer de nouveaux mineurs présumés victimes de traite. p. 37

Décembre : COPIL

Bilan du dispositif d'éloignement sur Paris.

Hors la rue présente ses préconisations : un circuit court et rapide d'éloignement, la création de centre d'accueil spécialisé sur le sujet et des places dédiées en familles d'accueil et foyers, la nécessité d'avoir des référents TEH dans toutes les CRIP.



Juillet : formations

Hors la rue participe à la première formation interprofessionnelle grandeur nature sur la traite et forme les formateurs de l'ENPJJ sur le même sujet.



Octobre : sensibilisation

Hors la rue anime des ateliers de sensibilisation au Barreau de Paris et aux membres du Collectif Romeurope sur la traite.



Novembre : mission en Roumanie

Hors la rue se rend en Roumanie pour rencontrer des partenaires institutionnels et associatifs, faire connaître les problématiques des jeunes accompagnés originaires de Roumanie et présenter les formes d'exploitation subies en France.

p. 51

MINEURS PRÉSUMÉS VICTIMES DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS OU À RISQUE DE L'ÊTRE : **REPÉRER, ACCOMPAGNER, ALERTER, SENSIBILISER**

L'action effectuée en 2019 s'est révélée particulièrement riche, tant sur le plan de l'accompagnement proposé aux mineurs présumés victimes de traite et à risque de l'être, que dans le travail de partage de connaissances et de plaidoyer effectué par Hors la Rue auprès de ses partenaires associatifs et institutionnels. Des actions notamment rendues possible grâce au recrutement d'une nouvelle chargée de mission et d'un éducateur référent traite des êtres humains.

Quelques éléments clés sur une notion souvent floue : la traite des êtres humains (TEH)

L'expression de traite des êtres humains désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre à des fins d'exploitation.

Il est important de retenir que **pour les mineurs, la contrainte n'est pas requise** pour pouvoir qualifier des actes en traite des êtres humains. Ainsi, il n'est pas nécessaire de démontrer par quel moyen (la force, l'abus de pouvoir...) le mineur a été contraint.

L'exploitation peut prendre différentes formes : exploitation sexuelle, exploitation par le travail ou services forcés, l'esclavage (ou pratiques analogues à l'esclavage), la servitude, le prélèvement d'organes, l'exploitation de la mendicité ou le fait de contraindre une victime à commettre toute infraction ou délit (vol, vente de stupéfiants) Les jeunes avec lesquels nous travaillons peuvent ainsi être victimes d'une de ces formes d'exploitation, voire de plusieurs, successivement ou concomitamment.

L'aller-vers, un premier pas vers l'identification

L'action de repérage des mineurs exercée chaque jour par les équipes de Hors la rue **est fondamentale**. En effet, **il y a en France et notamment en région parisienne, un nombre conséquent de mineurs victimes de traite qui restent pourtant invisibles, car non identifiés**. Dès lors, **ils ne peuvent pas bénéficier d'une protection adéquate**, adaptée à leur condition. Si ce sont les forces de l'ordre qui sont compétentes pour identifier de façon formelle les victimes, tout le monde et surtout les professionnels au contact de mineurs (médecins, enseignants, travail-

Parmi les enfants en situation de travail quotidien, seule une minorité d'entre eux sont à proprement parler victimes d'exploitation mais il est indispensable de mieux les repérer.

leurs sociaux) devraient pouvoir repérer une potentielle situation de traite et la signaler. Pour autant, **quid des mineurs les plus éloignés du droit commun**, ne fréquentant ni école, ni institution sanitaire et sociale ? **C'est précisément pour ces mineurs invisibles que le travail d'Hors la Rue prend tout son sens, grâce aux maraudes effectuées quotidiennement, et qui vont favoriser la prise de contact, la création du lien, le repérage d'une potentielle situation de traite.... C'est aussi pour assurer cette continuité du lien que Hors La Rue poursuit le travail entamé dans la rue en se rendant de façon régulière au Centre de détention de Fleury Merogis**, afin d'assurer des permanences psycho-sociales auprès de mineurs détenus déjà accompagnés et souvent pré-identifiés comme potentielles victimes. **Hors la rue peut ainsi assurer une fonction de « fil rouge », tant vis-à-vis des jeunes que des institutions.** Une fois le mineur repéré, et la situation de traite évaluée avec des regards croisés (équipe pluridisciplinaire, partenaires), un signalement auprès du Parquet est effectué.

L'approfondissement des relations avec des groupes de mineurs présumés victimes de TEH, identifiés de longue date.

L'année 2019 a été le témoin d'un approfondissement des relations avec plusieurs groupes de mineurs déjà identifiés de longue date comme mineurs présumés victimes de traite des êtres humains ou à risque de l'être (mineurs roumains contraints à commettre des délits dits « Dabeurs » (cf. page 16) mineurs roumains pratiquant l'arnaque à la charité dans les lieux touristiques dit « pétitionneurs » (cf. page 21).

La consolidation du lien de confiance de ces jeunes envers Hors la rue a pu mesurer, dans le cadre des maraudes et lors de nos permanences en détention, aux nombreuses demandes individuelles formulées par ces derniers :

- > venue sur le centre de jour,
- > participation aux activités proposées,
- > journée à la mer,
- > séjour de rupture,
- > demande d'accompagnement à l'hôpital, à la pharmacie,
- > verbalisation d'une situation d'exploitation lors des permanences en détention,
- > demandes renouvelées de visite en détention,
- > mention de l'éducateur référent lors d'interpellations,
- > demande d'accompagnement le jour de sortie de détention pour une mineure présumée victime de traite chez son avocate puis lors d'une audience,
- > demande d'accompagnement chez un éducateur ASE.

Nous notons que ces accompagnements individuels rapprochés conduisent à des comportements d'imitation au sein des jeunes de ces mêmes groupes et suscitent chez certains la volonté de rencontrer également un médecin, un éducateur ASE, le juge en charge de leur dossier... **Ces demandes révèlent une certaine compréhension du rôle de Hors la Rue par les mineurs mais aussi la reconnaissance du statut d'adulte ressource avec lequel une relation de confiance est établie.** Cette confiance permet en outre une meilleure compréhension, pour les professionnels intervenant à leurs côtés, du fonctionnement et de l'organisation de ces groupes.

Des maraudes exploratoires pour identifier de nouveaux jeunes

Conformément aux orientations pensées au cours de l'année 2019, **il a été décidé de dédier, à partir de septembre 2019 une maraude supplémentaire à la découverte de nouveaux groupes de mineurs, particulièrement invisibles et potentiellement victimes de traite des êtres humains et/ou à risque de l'être.** Les objectifs fixés étaient : d'avoir une vision plus globale sur l'ensemble du territoire parisien et la petite couronne, de dégager au moyen d'outils communs et statis-



tiques des tendances afin de mieux comprendre les dynamiques et le fonctionnement de ces groupes, d'identifier de nouveaux groupes de jeunes ou reprendre contact avec d'anciens groupes déjà suivis et mieux définir, à l'issue de cette période expérimentale les besoins des mineurs rencontrés et la manière dont Hors la rue pouvait intervenir à leur côtés.

Cette dernière s'est révélée particulièrement riche, tant en termes de partenariats (maraudes communes avec l'association Trajectoires, Association ADSF, Association Charonne, DASES de Paris), qu'en termes de **jeunes rencontrés**.

Les profils des mineurs repérés au cours de cette maraude sont divers. Il s'agit notamment **d'un groupe de jeunes sénégalais rencontrés près du Louvre** (cf. page 24) (vente d'objets sur les lieux touristiques), en complément de la maraude effectuée à la Tour Eiffel, **un groupe de jeunes de nationalité bosnienne, repérés dans le métro et identifiés comme appartenant au groupe « Hamidovic » (pickpocketing)**, **un groupe de jeunes roumains originaires de la région de Téléorman** rencontrés à proximité du Pont des Arts (arnaque à la charité), **un groupe de jeunes roumains originaires de Craiova** rencontrés aux abords de plusieurs stations de métro (pickpocketing), **un groupe de jeunes de nationalité mixte (français, marocain, algérien, tunisien)** rencontrés aux alentours du métro La Chapelle (activités délinquantes, vol, recel, prostitution) (cf. page 28) et **un groupe de jeunes filles roumaines en situation de mendicité sur les Champs Elysées**. Il convient par ailleurs de préciser qu'une maraude exploratoire à destination de mi-

CHIFFRES CLÉS

18 JOURS DE MARAUDES
EXPLORATOIRES

6 LIEUX DIFFÉRENTS

157 RENCONTRES AVEC
60 JEUNES DIFFÉRENTS

neurs originaires du Maghreb s'est déroulée au cours de l'été à Aubervilliers, suite à une demande du commissariat de cette ville mais qu'elle s'est arrêtée, faute de mineurs présents.

Multiplier les modalités de rencontres pour mieux repérer et accompagner les jeunes présumés victimes de TEH

Cette maraude exploratoire nous a permis de repenser notre action : il ressort en effet que pour certains de ces mineurs, **le travail de rue n'est pas suffisant**. La dynamique de groupe constituant un frein indéniable à l'individualisation de la relation, **il semble judicieux de développer des modalités d'intervention complémentaires à notre action de rue**, afin de pouvoir approcher les mineurs dans d'autres contextes, parfois plus favorables à une approche individuelle et à la confidentialité. Nous sommes en effet régulièrement informés de la présence de ces mineurs dans d'autres lieux que la rue. **L'idée est ainsi de multiplier les occurrences de rencontre auprès de ces derniers, dans des contextes divers : au cours du parcours pénal** (sortie de commissariat, sortie de déferrement, détention) **mais aussi dans le cadre de mises à l'abri d'urgence en foyer. Dès lors, de nouvelles modalités d'intervention ont été repensées** (projet d'intervention dans un commissariat de la Seine-Saint-Denis, projet d'intervention en sortie de déferrement d'un mineur au Parquet des mineurs de Paris, projet d'intervention dans un foyer d'urgence).

Ces actions se veulent innovantes pour offrir des réponses « sur-mesure » et adaptées à la problématique particulièrement complexe de la traite des mineurs victime et/ou à risque de nouvelle exploitation, en particulier pour les mineurs contraints à commettre des délits.

Des partenariats et des nouveaux outils

L'année 2019 s'est ainsi déroulée sous le signe du partenariat mené avec les institutions sociales et judiciaires (ASE, PJJ, commissariats, Parquet des mineurs de Paris, Parquet de Seine-Saint-Denis, Tribunal pour enfant de Paris et de Seine-Saint-Denis) sans lesquels ces actions originales n'auraient pu voir le jour (séjours de rupture, accompagnement aux audiences, permanences en détention).

L'arrivée de nouveaux salariés dont les postes sont entièrement dédiés à la question de la traite a enfin permis la mise en place d'un certain nombre d'outils (fiche de maraude incluant des indicateurs de traite des êtres humains revue, fiche de signalement, fiche réflexe à destination des professionnels ou bénévoles intervenant en bidonville), **permettant un repérage accru des mineurs en situation d'exploitation ou à risque de l'être.**

Perspectives

L'année 2020 verra la poursuite du travail d'individualisation avec les jeunes suivis de longue date (mineurs pratiquant le vol au distributeur automatique de billets, mineurs pratiquant l'arnaque à la charité) **avec la proposition d'activités autour des lieux de vie (bidonvilles/squats)**. Ce travail d'approfondissement de la relation avec des groupes déjà accompagnés de longue date ne nous limite pas dans notre volonté d'aller toujours au-devant des mineurs les plus éloignés du droit commun. **De nouvelles perspectives se dessinent pour l'année 2020 avec la poursuite de l'intervention en rue autour des nouveaux publics identifiés en 2019** (renforcement du lien de confiance, organisation d'activités adaptées, rencontres dans d'autres contextes) **et la sortie d'un guide de capitalisation des bonnes pratiques à destination des professionnels, en cours de finalisation.**

PARTIE 4.

LES ACTIVITÉS





Sous la coordination de la psychologue, des outils spécifiques de suivi et de prévention sont mis en place.

p 44

Février : Renforcement du projet santé.

LES TEMPS FORTS SUR LE TERRAIN



Mai : Une pause dans un quotidien difficile

Des jeunes présumés victimes de traite des êtres humains passent une journée à la mer avec notre équipe.



Avril : Carnaval des Guilands

Les jeunes défilent fièrement dans Montreuil avec les marionnettes géantes qu'ils ont confectionnées en atelier collectif d'art-thérapie.

p. 46



Novembre : Droits de l'enfant

Les jeunes de Hors la rue sont invités à l'Unesco à l'occasion du 30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, et présentent le projet « J'ai des droits, entends-moi ! »

p. 41



Octobre : séjour de rupture

6 jeunes dont 2 présumés victimes de TEH participent à un séjour de rupture au vert.

p. 45

« J'AI DES DROITS, ENTENDS-MOI ! »

QUAND LES JEUNES FONT ENTENDRE LEUR VOIX

La participation de Hors la rue à la consultation du Défenseur des droits a permis aux jeunes de s'exprimer sur l'application de leurs droits.

Un espace d'inclusion et d'expression

En 2019, Hors la rue a prit part à la **consultation nationale du Défenseur des droits auprès des moins de 18 ans** « J'ai des droits, entends-moi ! » qui a rassemblé 50 associations et mobilisé 2 200 enfants. Notre participation au projet a été l'occasion **d'inclure dans le processus de décision publique les jeunes les plus vulnérables, marginalisés** que nous accueillons sur le centre d'accueil de jour.

Pour cela, Hors la rue, avec le soutien des Jeunes Ambassadeurs des Droits, a organisé lors de plusieurs journées des ateliers afin de **faire connaître et promouvoir les droits de l'enfant** aux jeunes, en vue de **recueillir et transmettre leurs avis quant aux entraves faites à leurs droits**.

Avec cette consultation, les onze jeunes ayant participé au projet ont ainsi pu exprimer leur désir d'accès à l'éducation, à la protection, à la santé, bref, à l'enfance. Parmi les propositions émanant de ce projet, les jeunes ont également abordé les problématiques spécifiques aux mineurs non accompagnés. Dans une lettre adressée au Défenseur des enfants, l'un des jeunes a ainsi fait part des conditions précaires dans lesquelles se trouvent ces mineurs à leur arrivée en France et a proposé la mise à l'abri systématique de tous les jeunes en demande de prise en charge.

Sensibiliser les plus hautes instances politiques

Les paroles qui sont ressorties de ces ateliers ont ensuite été fidèlement retranscrites et rassemblées dans un album envoyé au Défenseur des droits. **Elles contribueront à dresser un bilan du respect des droits de l'enfant en France**, lequel sera prochainement transmis au Comité des droits dans le cadre du dispositif de veille à l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) par l'Etat mis en place par le Défenseur des droits.

Avant cela, à l'occasion du 30^e anniversaire de la CIDE, **le Défenseur des droits a présenté à l'UNESCO le 20 novembre dernier, quelques-unes des propositions des jeunes aux membres du gouvernement et autres décideurs politiques**. Le président de la République a par la suite invité



« Je vous demande d'aider tous les mineurs pour qu'ils aient une vie meilleure. Il faudrait mettre tous les mineurs isolés à l'abri du danger pendant leurs démarches. »

Proposition d'un jeune de Hors la rue recueillie lors de la consultation.

à l'Elysée les organisations ayant participé au projet, **ce qui a permis à Hors la rue d'obtenir une rencontre avec les services d'Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance**.

Perspectives

A la suite de ce projet, Hors la rue a souhaité continuer de proposer aux jeunes des activités permettant de **favoriser leurs connaissances relatives aux droits de l'enfant**. Nous avons donc mis en place chaque mercredi matin **un atelier « Le petit citoyen » dont l'objectif est de continuer à sensibiliser les jeunes sur des thématiques liées à la citoyenneté**.

En 2020, nous souhaitons élargir ces ateliers aux jeunes de la rue en vue de mettre en lumière leur quotidien et de recueillir leurs opinions quant à la réalisation de leurs droits.

INTERVIEW

SANTÉ. LE GROUPE DE PAROLE, UN ESPACE DE PARTAGE ET D'ÉCOUTE

Hortense Bret, psychologue et Moustapha Ezziadi, éducateur, animent une fois par mois depuis le mois de juillet 2019 un groupe de parole dont l'objectif est d'offrir un espace collectif d'expression aux jeunes présents sur le centre de jour.

En quoi consiste cet atelier ?

Hortense Bret (H.B) : Le groupe de parole actuel s'inspire de la réunion des jeunes qui existait à Hors la rue en 2016, puis, en 2017. **Il s'agit d'un espace de parole et d'écoute collectif**, qui se veut très différent d'un espace individuel dans la mesure où, **le groupe peut soutenir la parole du jeune. Cet espace permet en ce sens de favoriser l'échange entre les jeunes, de partager leur quotidien, leurs ressentis, confronter leurs regards et voir qu'ils peuvent vivre la même situation mais de manière différente.**

Moustapha Ezziadi (M.E) : Pour nous, cet atelier permet de **découvrir et de mieux connaître les jeunes, observer la dynamique, l'ambiance du groupe et ainsi déceler quelle place chacun prend au sein de ce collectif.** Grâce à ce temps, nous avons pu, par exemple, nous rendre compte des tensions qui existent entre certains jeunes.

Pourquoi animer cet atelier à deux ?

M.E : C'est vraiment **l'idée de complémentarité** que nous trouvons pertinente. En tant qu'éducateur par exemple, je n'entends pas, je ne vois pas et je n'interprète pas les faits de la même manière qu'Hortense. **Nos positions différentes au sein d'Hors la rue, nous permettent d'avoir un double regard sur les situations.** De même, **nos approches sont différentes mais complémentaires.** Je suis plus dans la médiation à essayer de tempérer et de résoudre les conflits éventuels, tandis qu'Hortense laisse les désaccords s'exprimer.

H.B : Il existe aussi **la complémentarité homme/femme.** Nous sommes, pour les jeunes, des **supports identificatoires différents.** Ils ne vont pas dire la même à chose à un homme qu'à une femme. Et puis, dans un groupe de parole c'est toujours bien d'être deux. **Il y a en effet des choses différentes à observer :** comment le jeune se saisit de l'espace, quelle est sa place au sein du collectif, etc.

Comment se déroule l'atelier ?

H.B : **Chaque séance se déroule d'une manière assez ritualisée.** D'abord, **le temps de la présentation** où nous faisons très attention à ce qu'à chaque début de séance, les jeunes qui n'ont jamais participé à l'atelier puissent se présenter et dire ce qu'ils viennent faire à Hors la rue. Cela nous permet de connaître leurs représentations quant au centre de jour et à la manière dont ils se situent au sein de l'association. Nous profitons aussi de ce temps pour **présenter l'atelier ainsi que les règles à respecter. Puis s'en suit le choix du sujet de discussion.** Chaque jeune peut proposer un sujet à aborder. **Nous procédons ensuite à un vote.** Cette année, nous avons par exemple abordé la question du respect, les conditions de vie, la composition familiale ou encore l'arrivée en France. **A la fin, nous tentons de faire retenir aux jeunes un mot qui résume la séance** afin de voir ce qui les a



marqués, identifier leurs ressentis, voir comment ils ont saisi le moment. Quelques jours plus tard, après un temps de recul nécessaire, nous procédons, avec Moustapha, à un **débriefing** sur la séance passée.

Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous êtes confrontés ?

M.E : Il y a d'abord **la barrière de la langue**. En effet, certains jeunes ne peuvent pas se saisir, sinon très peu de cet atelier car ils ne sont pas assez outillés en français. Il y a également que **la fréquence** -une fois par mois- à laquelle nous effectuons l'atelier, qui est trop faible. Cela ne nous permet pas de revenir sur le sujet de la séance précédente. Enfin, nous sommes aussi confrontés au **manque de disponibilité** des jeunes lié à leur état de fatigue, leur manque d'envie, ce qui ne facilite pas l'échange.

Que retenez-vous de ces ateliers ?

M.E : C'est la première fois que j'anime un atelier comme celui-ci. Si, au début, j'attendais plus d'ouverture de la part des jeunes et de prises de paroles, je me suis vite rendu compte que c'était un exercice compliqué. **C'est prendre un risque que de s'exprimer devant tout le monde.**

H.B : J'ai déjà animé des groupes de parole avec des adultes, donc je rejoins complètement Moustapha sur la prise de risque. Venir déposer quelque chose de soi dans un groupe est très complexe pour un jeune. Nous sentons que cela est difficile pour eux, mais **je suis persuadée que les jeunes ont besoin d'un espace, même s'ils ne s'en saisissent pas, pour dire ce qu'ils vivent au sein de Hors la rue et dans leur vie.**

SANTÉ : DES ACTIONS DE PRÉVENTION EN RUE

Tout en poursuivant les ateliers de prévention santé au sein du centre de jour, de nouvelles actions collectives de sensibilisation à la santé ont été organisées cette année au sein de plusieurs maraudes.



Des outils de prévention adaptés au travail de rue

Afin de **réduire les résistances aux soins, d'améliorer la prévention des risques et l'accès aux soins des mineurs rencontrés et favoriser la prise de conscience et le travail autour des représentations**, nous avons recherché et acquis de nouveaux outils afin de les utiliser comme support d'étayage à la sensibilisation. **Il nous semble important que ces outils soient adaptés au contexte de rue et aux jeunes que nous rencontrons.** En effet, pouvoir rendre concret un discours de sensibilisation par l'utilisation d'un **support ludique, pratique et interactif** s'avère pertinent. **Un travail d'adaptation de ces outils s'est donc mis en place de manière collective** afin de pouvoir nous les approprier, de renforcer nos connaissances sur les sujets abordés avec les jeunes, de trouver des leviers d'accroche afin de susciter leur curiosité.

Des activités collectives de sensibilisation à la santé

Après la théorie, place à la pratique ! Entourées de professionnels de santé (médecin, médiatrice santé, sage-femme), les équipes mobiles ont pu informer et essayer de **susciter le doute quant aux pratiques chez les jeunes** et ce, sur différentes thématiques liées à la santé : **les maladies sexuellement transmissibles, les consommations de produits psychoactifs** (tabac, cannabis, médicaments détournés), **la vie affective et sexuelle** (suivi de grossesse,

contraception), **la santé somatique ainsi que les démarches administratives pour l'accès aux soins.** Ces temps collectifs ont ainsi facilité la parole et ont permis de développer les capacités des jeunes à mobiliser des ressources. Continuer de créer des espaces permettant d'aborder ces sujets semble essentiel pour approfondir le travail de prévention développé cette année.

Des entretiens informels aux accompagnements vers les structures de santé

Travailler les représentations, prendre conscience de son corps pour en prendre soin, cela signifie également passer par des entretiens individuels informels. Ceux-ci ont d'ailleurs ouvert **la possibilité d'accompagner certains jeunes vers des structures de prévention ou de santé** pour qu'ils soient au mieux accompagnés dans leurs questionnements ou leurs demandes de soin. Ainsi, **plus d'une trentaine de jeunes a bénéficié d'une orientation et/ou d'un accompagnement pour sa santé.**

Perspectives

En 2020, Hors la rue souhaite **continuer ce travail de sensibilisation et de prévention des risques, et d'orientation vers des dispositifs de santé** adaptés pour des jeunes les plus éloignés du soin, **tout en continuant d'informer et de sensibiliser les institutions de santé de droit commun aux spécificités du public accompagné.**

CHIFFRES CLÉS

69 INTERVENTIONS DE RUE

77 JEUNES RENCONTRÉS EN RUE

138 DISCUSSIONS INFORMELLES AVEC

49 MINEURS

30 ACCOMPAGNEMENTS VERS DES STRUCTURES DE SANTÉ

SÉJOUR DE RUPTURE

LES JEUNES EN TERRES BRIVEZACOISES

Au mois d'octobre, grâce au soutien de la Fondation Les Arts et les Autres, six adolescents, accompagnés de quatre membres de l'équipe éducative, ont participé à un séjour de rupture. L'occasion pour ces jeunes de faire une pause avec leur quotidien.

Cette année, l'équipe éducative a pu mener à bien un projet de séjour de rupture avec **six jeunes âgés de 13 à 17 ans**. Le groupe de jeunes fut à l'image de la diversité des publics que l'équipe accompagne quotidiennement en rue ou au centre de jour : un mineur non accompagné demandeur de protection, un jeune sénégalais vendeur de Tours Eiffel, deux jeunes roumains en famille en attente de scolarisation, ainsi que deux jeunes roumains contraints à commettre des délits et dont la venue est une première dans l'histoire de l'association.

Avant le départ, il nous a fallu mener un **travail éducatif avec les jeunes** afin qu'ils adhèrent à l'idée de partir et qu'ainsi, ils puissent entrevoir l'intérêt de s'éloigner quelques jours de l'environnement dans lequel ils évoluent et qu'ils n'ont que très rarement, voire jamais, quitté. Ce travail s'est notamment traduit par de longues discussions avec les jeunes pour les rassurer sur une telle entreprise. Les notions de loisirs et de repos leur étant souvent étrangères. **Les inscriptions symboliques comme le fait de constituer sa valise ont permis aux jeunes de se**



Cette expérience nous montre l'importance de l'environnement et des conditions de vie sur le développement des enfants.

projeter et de concrétiser leur désir de départ.

Accompagnés de deux éducateurs, de l'art-thérapeute et d'une éducatrice apprentie, Sékou, Samba, Marcu, Dario, Nino et Manuel¹, ont ainsi embarqué un lundi matin, Gare d'Austerlitz en direction de la Nouvelle Aquitaine et plus précisément Brivezac, un petit village situé dans les collines corréziennes.

Au cours de ce séjour, le quotidien des six adolescents a été partagé entre **des temps libres** où ils ont joué aux cartes, se sont essayés à la guitare, et à des **activités collectives** telles que **le théâtre, l'improvisation dansée, la patinoire, le land-art, le graffiti ou la spéléologie**. Les jeunes et les professionnels se retrouvaient chaque midi et soir autour de repas préparés par le collectif.

Parmi les activités, **deux ateliers d'art-thérapie ont été proposés aux jeunes : le Land art et le Street**

art. En collectant et détournant les éléments de la nature ou en interagissant avec ce que propose l'autre lors d'une fresque collective, ces ateliers ont pour objectif de **sensibiliser à différents modes d'expression artistique** en les incitant à voir les choses autrement, mais aussi à **saisir l'instant pour exprimer leur identité** à travers une trace éphémère dont ils garderont un souvenir valorisant.

Dans leur globalité, les jeunes ont montré **une capacité d'adaptation très forte. Ils ont su s'approprier le collectif dans une démarche de vivre ensemble**. L'adoption d'un nouveau quotidien très éloigné du leur, s'est faite rapidement. Les jeunes semblent avoir pris du plaisir à vivre les uns avec les autres. Ils ont su respecter le rythme de chacun en prenant même soin les uns des autres. **Cette expérience nous convainc de l'importance qu'a l'environnement et leurs conditions de vie sur leur développement en tant qu'enfants !**

1. Pour des raisons de confidentialité, tous les noms ont été modifiés.

ART-THÉRAPIE : LIBÉRER L'EXPRESSION

POUR RETROUVER SON IDENTITÉ

L'art-thérapie offre aux jeunes suivis dans la rue ou sur le centre de jour un espace privilégié d'expression non verbale participant à leur reconstruction identitaire.

Des ateliers de rue avec les adolescents contraints à commettre des délits

Depuis plusieurs années, notre équipe accompagne des jeunes victimes de la Traite des êtres humains contraints à commettre des délits. Les ateliers d'art-thérapie ont lieu une fois par semaine au centre culturel le Paris des Faubourgs ou à proximité de la Gare de l'Est.

L'art-thérapie permet de consolider le lien de confiance avec ces jeunes et ouvre une parenthèse reconfortante dans leur quotidien en apportant un espace contenant et sécurisant où ils peuvent retrouver leur place d'adolescents.

Par le biais de la marionnette, du dessin et du théâtre, l'art-thérapie leur permet de se concentrer sur une activité agréable, d'exprimer leurs goûts et leur sensibilité, de renouer avec leurs émotions, de renforcer leur estime d'eux-mêmes et de l'autre. L'atelier d'art-thérapie offre également un temps d'écoute durant lequel les jeunes peuvent se confier à l'équipe, avoir des discussions approfondies et individualisées, formuler des demandes spécifiques ou soutenir des réflexions pouvant faire émerger des questions sur les droits, la discrimination, l'accès au soin, etc. Ils nous laissent alors entre-

voir la complexité de leur vécu, entre une enfance laborieuse et des responsabilités d'adultes, des parcours violents et traumatiques, des relations affectives et familiales constituées de ruptures et de contraintes.



L'art-thérapie aide à consolider le lien de confiance.

Des ateliers collectifs au centre de jour

Une fois par semaine, un atelier collectif est mis en place pour favoriser l'expression personnelle des jeunes à travers le dessin, la peinture, le film d'animation, le modelage et l'écoute musicale.

La construction collective de marionnettes géantes pendant plusieurs séances a permis aux jeunes d'explorer diverses techniques tout en s'inscrivant dans une dynamique groupale. La finalité de ce projet était la participation des jeunes à une déambulation, lors du carnaval du bas Montreuil et du festival des Murs à pêches, en juin 2019. Cette déambulation a permis aux jeunes

de vivre une **expérience fortement valorisante**, accueillie par un public réceptif et bienveillant.

Perspectives

En 2020, nous poursuivrons nos actions pour maintenir et renforcer la notion de continuité chez ces jeunes souvent happés par l'urgence et l'immédiateté. Nous nous adapterons à la grande mobilité de ce public en diversifiant les lieux de rencontre (lieu de vie, centre de jour entre autres).

Le dessin et le film d'animation seront proposés aux jeunes afin de libérer leur expression, de travailler sur l'identité et l'individuation, de développer leur capacité d'élaboration et de concentration. La réalisation de productions valorisantes et l'implication dans un projet sur plusieurs séances permettront ainsi aux jeunes de prendre conscience de leurs ressources internes et de se projeter de manière positive.

Enfin, l'atelier d'art-thérapie dans la rue ciblera un nouveau public de jeunes filles en situation d'errance aggravée dans le secteur de La Chapelle (cf. page 28).

CHIFFRES CLÉS

55 JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ DE L'ART-THÉRAPIE :

23 EN RUE, **32** AU CENTRE DE JOUR

76 SÉANCES D'ART-THÉRAPIE ONT ÉTÉ ORGANISÉES

SE RECONSTRUIRE AVEC L'ART-THÉRAPIE

L'HISTOIRE D'AMINATA

Aminata, jeune ivoirienne de 15 ans, a grandi avec ses parents et son petit frère. Son père est décédé quand elle avait 6 ans et elle n'a pas été scolarisée. **Promise à un mariage forcé, elle a fui son village en février 2018 et est arrivée fin août 2018 à Paris, après un parcours migratoire long et éprouvant.**

Lorsqu'elle arrive **au centre de jour, elle s'exprime peu et manifeste des signes de stress et d'anxiété** quand on s'adresse à elle. **Elle investit l'atelier d'art thérapie par le dessin et la fabrication des bijoux. Cet espace semble combler un besoin d'isolement.** Elle est rassurée par la présence féminine de l'art-thérapeute et évite les contacts avec les hommes dans un premier temps.

Un suivi individuel en art-thérapie lui est proposé, qui se déroulera sur 13 séances. Faire un choix semble la mettre en difficulté. Elle ne parvient pas à exprimer ses besoins, ses envies, ses limites et semble accepter toute proposition sans réelle volonté.

Pendant plusieurs séances, **elle modèle des miniatures de poteries inspirées de son pays d'origine** et un visage qu'elle travaille minutieusement, ceci lui permet d'échanger sur sa culture, d'évoquer des souvenirs agréables et d'exprimer son plaisir à modeler.

La construction d'une marionnette, dont le visage lui ressemble beaucoup, lui permet de se réapproprier son identité et son image d'elle-même par un travail symbolique valorisant.

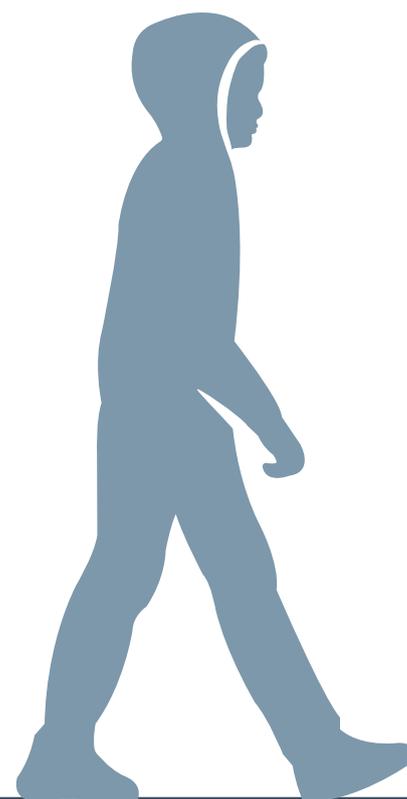
Parallèlement, l'art-thérapeute lui propose **un travail d'expression par le conte.** Elle invente l'histoire d'une girafe dans la savane qui a perdu ses amis. A travers ce conte, permettant la distanciation par la fiction, différents éléments surgiront, **comme la difficulté à se rencontrer dans la différence, la grande tristesse, le temps nécessaire pour reprendre des forces, se sécuriser et s'ouvrir.**

Pour les séances suivantes, Aminata décline les propositions de travailler sur le conte et **préfère se consacrer à sa marionnette.** C'est le premier refus qu'elle adresse pleinement. **Elle pose ainsi sa limite et affirme son choix, ce qui est très positif.** Sa marionnette achevée présente de grandes qualités esthétiques et Aminata exprimera devant ce résultat une grande satisfaction, doublée de fierté.

A la fin de son accompagnement, Aminata montre un rapport aux adultes encore distant et une confiance en elle qui reste à consolider. Cependant, **elle semble plus intégrée au centre, s'exprime davantage, porte des bijoux, affiche ses dessins et s'affirme face aux autres jeunes.** Cela atteste qu'elle a pu trouver dans la diversité de l'accompagnement, des moyens de développer ses ressources.

Aminata est désormais prise en charge à l'Aide Sociale à l'Enfance, elle vit en appartement partagé et est scolarisée. Le département a toutefois fait appel de cette décision. Elle attend son audience.

Après un parcours traumatique, l'espace d'art-thérapie a constitué un lieu d'expression, de reconstruction et de valorisation visant à soutenir la résilience d'Aminata.



ET AUSSI...

En 2019, l'équipe d'Hors la rue a proposé aux jeunes accueillis sur le centre de jour des activités sportives en partenariat avec l'association Viacti, un atelier jardin permettant de sensibiliser les jeunes aux questions environnementales, au sein d'un jardin partagé de l'association Tant qu'on sème, et un atelier théâtre. Des activités ludiques et d'autres orientées sur l'autonomisation des jeunes ont complété ce programme ainsi qu'une initiation à la batucada. Du lundi au jeudi, des ateliers de soutien aux apprentissages ont eu lieu grâce à l'intervention de bénévoles.



De gauche à droite et de haut en bas : sortie accrobranche, patinoire, atelier jardin et sortie aux Galeries Lafayette.



PARTIE 4.

PLAIDOYER ET COMMUNICATION



PLAIDOYER

Faire connaître les problématiques des jeunes accompagnés par notre association et veiller à ce qu'ils ne restent pas dans l'angle mort des politiques publiques est au cœur de notre projet associatif. Retour sur nos actions de sensibilisation et de plaidoyer menées auprès des décideurs politiques en 2019.

PROTECTION DE L'ENFANCE ET LUTTE CONTRE LA TEH : LES MESURES ADOPTÉES EN 2019

Au cours de l'année, le gouvernement a adopté plusieurs plans visant à renforcer les moyens de la protection de l'enfance : pacte pour l'enfance, stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, développement de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes. **C'est dans ce contexte politique que nous avons veillé à ce que les mineurs étrangers en danger ne restent pas dans l'angle mort des politiques publiques.**

Nos propositions en matière de lutte contre la TEH

Hors la rue et le Collectif Ensemble contre la Traite n'ont eu de cesse de **demander l'adoption d'une stratégie nationale, finalement lancée le 18 octobre 2019.**

Notre association a particulièrement plaidé auprès de la MIPROF, du Secrétaire d'Etat en charge de la protection de l'Enfance, des Départements et des Parquets de protection des mineurs les mesures suivantes :



> **l'extension du dispositif** de protection des mineurs victimes de traite des êtres humains que nous avons contribué à créer en 2016 ;

> **la création de dispositifs de placements** variés et adaptés aux différents profils de jeunes (centre sécurisé spécialisé, placement familial, places dédiées en foyer, etc.) ;

> **la création d'un circuit progressif d'éloignement** des mineurs ;

> **la création de référents TEH pour renforcer les moyens de l'ASE**, dans les CRIP notamment ;

> **la formation de tous les acteurs** en matière de TEH.

La plupart de ces mesures figurent aujourd'hui dans la stratégie nationale de lutte contre la traite des êtres humains. Nous devons pour autant rester collectivement vigilant sur leur financement et leur application.

Ce plaidoyer s'appuie entre autres sur une mission d'observatoire que nous avons créée en 2019 afin de produire régulièrement des diagnostics et des préconisations concernant le repérage et la prise en charge des mineurs présumés victimes de TEH que nous rencontrons.

Des actions de plaidoyer collectives pour la protection de l'enfance

Cette année encore, les sujets de préoccupation de notre association étaient nombreux : fichier biométrique des mineurs étrangers dit fichier AEM, projet de loi Bourguignon et mise en œuvre du plan de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, en particulier des maraudes mixtes.

Maraudes mixtes. Aux côtés d'un collectif interassociatif coordonné par Romeurope et l'Unicef, **Hors la rue a participé à plusieurs actions de plaidoyer afin que les maraudes mixtes soient bien une mesure visant à garantir les droits fondamentaux de tous les jeunes en situation de grande précarité et de leurs familles.** Par ailleurs, nous avons contribué à un positionnement interassociatif qui a nourri le document de référence officiel. **C'est ce travail de collaboration avec les associations et les institutions qui a permis à Hors la rue de défendre la mise en œuvre de cette mesure auprès du Conseil Départemental du 93.**

Fichier d'Appui à l'Évaluation de la Minorité. Hors la rue et 21 associations ont saisi en vain le Conseil constitutionnel afin de **défendre la présomption de minorité et lutter contre les évaluations arbitraires** qui permettraient de reconduire des jeunes à la frontière sans qu'ils aient épuisé les voies de recours.

Loi Bourguignon. Dans le cadre de ce projet de loi, notre association s'est mobilisée en collectif afin de **défendre l'accès de tous les jeunes majeurs à la prolongation de la prise en charge en protection de l'enfance**, non conditionné à la durée ou à l'origine de leur placement.

MISSION EN ROUMANIE : FAIRE CONNAÎTRE LES PROBLÉMATIQUES DE TEH

A l'automne 2019, la chargée de mission de lutte contre la TEH, accompagnée de l'éducateur référent TEH sont partis à Bucarest afin de rencontrer un panel d'acteurs roumains : Agence Nationale de Lutte contre la Traite (ANITP), Ambassade de France en Roumanie, Agence « Impreuna », Association E-Romnja, Association Solwodi-Roshan, Fondation Usa Deschisa, Parti politique USR de Bucarest. **Ils ont participé à une journée de travail avec le groupe de travail indépendant du Centre ECLER, au cours de laquelle ils ont pu présenter, en présence de l'ANITP, des Ambassades de France, des Etats Unis, de Hongrie, des Pays-bas et de nombreuses associations roumaines, le travail de Hors la rue, ses publics, ses difficultés de terrain ainsi que les pistes d'échanges et d'améliorations possibles entre la France et la Roumanie.** Les objectifs de cette mission étaient à la fois **partenariaux (faire connaître le travail de Hors la rue auprès d'enfants de nationalité roumaine à des partenaires associatifs et institutionnels, identifier les acteurs impliqués sur place et évaluer d'éventuelles collaborations en termes d'échanges d'informations et de soutien en cas de retour des mineurs en Roumanie), sociologiques (obtenir des données sociologiques pour mieux comprendre les jeunes que nous accompagnons, mieux connaître le contexte roumain, le système de la protection de l'enfance, le système légal relatif à l'infraction de traite) mais aussi, à quelques semaines des élections présidentielles roumaines, de plaidoyer (alerter certains candidats sur la présence de mineurs roumains victimes de traite sur le territoire parisien et sur l'existence de points de droit qui pourraient être réformés et sensibiliser les acteurs locaux à d'autres formes d'exploitation comme la contrainte à commettre des délits).**

Perspectives

L'année 2020 verra la poursuite de ce travail partenarial franco-roumain avec pour objectif la simplification des échanges d'information entre nos deux pays et l'amélioration des connaissances de l'équipe quant aux contextes locaux des régions d'origine des jeunes accompagnés.

SENSIBILISATION

Protection de l'enfance et lutte contre la TEH : sensibiliser et former les décideurs et les acteurs de terrain

Au cours de l'année 2019, Hors la rue a dédié une trentaine de journées de sensibilisation ou de colloques destinés à différents professionnels (ASE, PJJ, bénévoles associatifs, avocats, magistrats) afin de partager notre expérience en matière de repérage des enfants étrangers en danger et d'accompagnement vers le droit commun.

COMMUNICATION

COURSE DES HEROS : UN DÉFI RELEVÉ POUR HORS LA RUE

*La Course des Héros,
un moment de partage
et de solidarité.*



L'association Hors la rue a participé pour la première fois à la Course des Héros, qui a eu lieu le 23 juin dans le domaine national de Saint Cloud. Pour l'occasion, toute l'équipe s'est réunie autour d'une même cause : faire connaître au plus grand nombre la situation des mineurs étrangers en danger aujourd'hui en France. Au total 9 403 euros ont été récoltés par l'ensemble des coureurs.

Plus qu'une course, ce moment fut une très belle aventure humaine ayant contribué à la cohésion d'équipe. Au total, 28 participants dont la Présidente de l'association, 9 salariés, des sympathisants et 12 anciens jeunes accompagnés par l'association ont couru pour Hors la rue. **Un vrai moment de dépassement de soi, et de partage entre l'équipe et les jeunes.**

Chaque coureur avait la mission de collecter au minimum 250 euros pour

valider son inscription. Les jeunes ont quant à eux été soutenus financièrement par 2 sociétés (Quantic et le Groupe DLD), chacune ayant fait un don de 1000 euros.

Pour mieux faire connaître l'association, nous avons constitué des équipes représentant les domaines d'intervention de Hors la rue : la lutte contre la TEH, l'accès à l'éducation et à la santé, l'art-thérapie, le travail de rue et l'accueil au centre de jour.

Nous tenons à remercier l'ensemble des coureurs pour l'investissement qu'ils ont démontré à travers leur participation. Cet événement a non seulement contribué au soutien financier de l'association pour l'ensemble des activités qu'elle mène au quotidien auprès des enfants en danger, mais a également permis de vivre un moment convivial avec les jeunes, où chacun avait la même place.

INTERVIEW

LE DON MENSUEL, UN LEVIER POUR NOTRE STABILITÉ FINANCIÈRE

Emilie Petit, adhérente et administratrice de l'association de l'association depuis 2017, nous explique pourquoi il est important selon elle de soutenir régulièrement les activités de Hors la rue.

Pourquoi avez-vous fait le choix de faire un don mensuel à l'association ?

L'accompagnement des mineurs non accompagnés est un sujet qui me tient particulièrement à cœur. **Hors la rue est une association qui a prouvé sa qualité et sa légitimité depuis de nombreuses années** et dont l'approche me paraît particulièrement intéressante. Soutenir financièrement cette association était alors assez évident. Par ailleurs, travaillant moi-même dans une association, **je sais l'importance de pouvoir bénéficier d'une stabilité financière et d'une visibilité sur le moyen terme**. C'est pourquoi j'ai décidé de faire un don mensuel.

Vous êtes également adhérente. Que permet cette adhésion ?

Adhérer à Hors la rue est **une façon de montrer encore plus visiblement mon soutien** qu'avec le don mensuel. C'est aussi **une façon d'être informée au plus près des activités de l'association, de l'évolution des jeunes et de l'équipe éducative**, ce qui est très intéressant, et **de pouvoir contribuer pour soutenir les activités** quand je le peux ! Avoir des informations régulières me permet aussi de **mieux parler d'Hors la rue** autour de moi et de contribuer à faire connaître l'association.

Pourquoi conseillerez-vous de soutenir les actions de Hors la rue ?

C'est une association incontournable qui œuvre pour une cause souvent oubliée de nos politiques publiques, qui mérite soutien et visibilité pour les jeunes qu'elle accompagne.

Selon vous, quels sont les enjeux auxquels Hors la rue est confrontée sur le terrain ?

Le public accompagné par Hors la rue évolue en permanence et l'équipe éducative doit alors s'adapter pour répondre aux besoins. Le contexte institutionnel évolue également et comme pour de nombreuses associations, **Hors la rue doit adapter son fonctionnement, diversifier ses sources de financement**. Enfin, Hors la rue est aussi confrontée à un autre enjeu crucial : **faire connaître les réalités de terrain, faire entendre la voix du public accompagné pour que les politiques publiques s'adaptent à ces réalités**.

PARTIE 5.

RESSOURCES



RESSOURCES HUMAINES

L'ÉQUIPE SALARIÉE AU 31.12.2019

Equipe administrative

Nawel Laglaoui. Directrice

Séverine Canale. Responsable de la communication, du budget et de la recherche de financement

Ana-Maria David. Secrétariat-comptabilité/référente technique français

Equipe éducative

Mathilde Archambault. Responsable de l'équipe éducative

Julie Jardin. Chargée de mission lutte contre la traite des êtres humains

Hortense Bret. Psychologue

Bogdan Pintea. Educateur

Moustapha Ezziadi. Educateur

Kevin Regbi Varenne. Educateur

Emilie Scheen. Educatrice

Mihail Logofatu. Educateur

Louise Doucet. Educatrice

Marie Fluhr. Apprentie éducatrice spécialisée

Emilie Boutillier. Art-thérapeute

Mathilde Magniez. Travailleuse sociale

Stagiaires / Volontaire civiques

Mathilde Magniez. Coordinatrice des bénévoles et chargée de l'atelier FLE de septembre 2018 à juin 2019 (service civique)

Léa Loth. Stagiaire communication et recherches de financements de mars à septembre 2019 et coordinatrice des projets citoyenneté et de la communication depuis octobre 2019 (service civique).

Nous remercions celles et ceux qui ont été membres de l'équipe de Hors la rue en 2019 et qui poursuivent ailleurs leur parcours :

Aline Ladeira. Art-thérapeute

Claudia Constantin. Professeur de roumain

Lila Romettino. Educatrice stagiaire

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du CA constituant le bureau

Estelle Denize. Présidente - Directrice des relations publiques

Yves Ravot. Trésorier -Dirigeant d'entreprise

Guillaume Lardanchet. Secrétaire - Chargé d'études

Autres membres du CA

Edouard Donnelly. Entrepreneur

Hervé Hamon. Magistrat Honoraire

Geneviève Lefèbvre. Retraitée- Juge des enfants au Tribunal pour Enfants de Paris

Marina Lavigne. Médecin

Alexandre Le Clève. Dirigeant d'association

Evangéline Masson-Diez. Chercheuse et formatrice

Lyliane Niculescu. Retraitée

Emilie Petit. Directrice adjointe

Olivier Peyroux. Consultant

BÉNÉVOLES

Lucie Brousset. Coordinatrice des bénévoles et chargée de l'atelier FLE

Marina Lavigne

Nathalie Leleu

Morgane Massart

Laurence Chatti

Lyliane Niculescu

Léonard Niculescu

Annie Vuillermet

Alice Minck

Elise Mathieu

Grégoire Aillet

Chloé Creoff

Julia Neffati

Victoire Isore

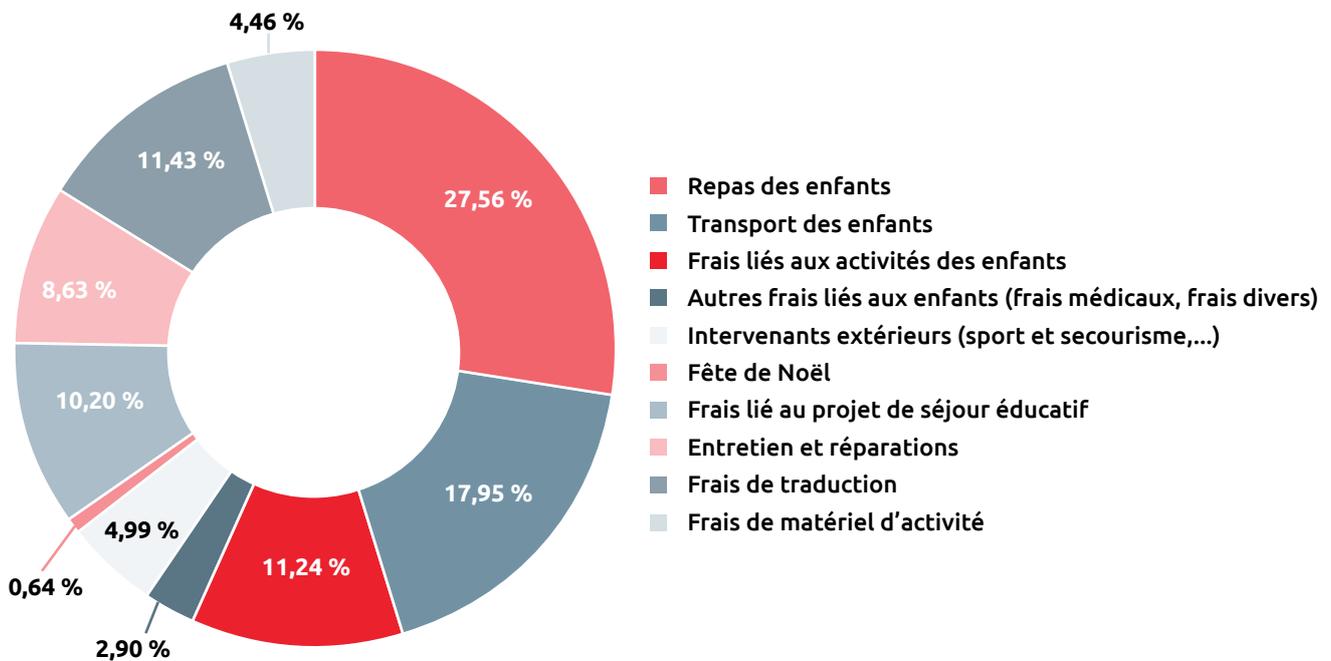
Ihem Ghassane

Lucian Petic

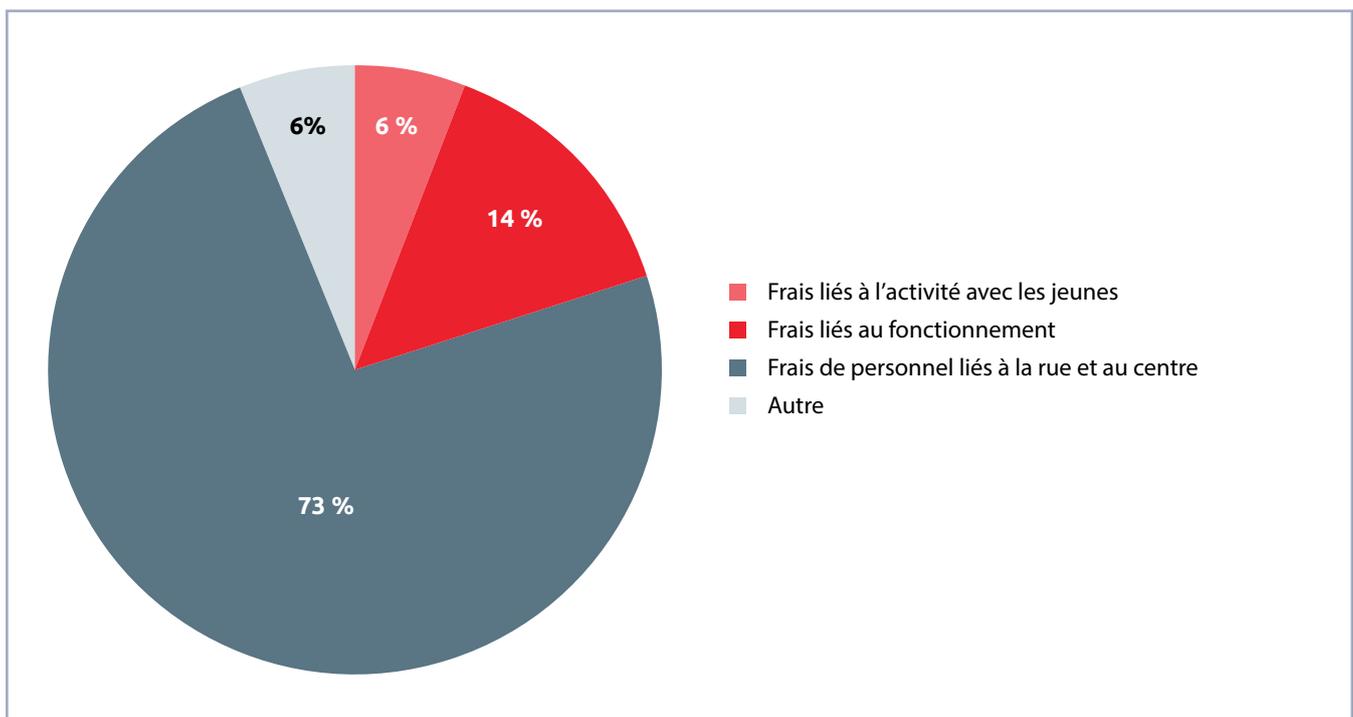
Céline Bernisson

RAPPORT FINANCIER

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ



RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION



PRODUITS D'EXPLOITATION

Produits d'exploitation	696 580
DRIHL	336 688
Protection Judiciaire de la Jeunesse	10 000
Cours d'appel de paris	7 000
FIPD 75	40 000
FIPD 93	5 000
Région Ile de France	6 500
Conseil Général du 75	108 000
Conseil Général du 93	58 000
Secours catholique	40 000
Fondation privée	80 935
Fondation de France	3 500
Subv. Etat Service Civique	957

Hors la rue - Rapport d'activité 2019

Directrice de la publication :

Nawel Laglaoui

Conception éditoriale :

Nawel Laglaoui et Léa Loth

Rédaction et relecture

L'équipe de Hors la rue

Conception graphique et mise en page :

Marie Gourmelon - www.margelinemouron.com

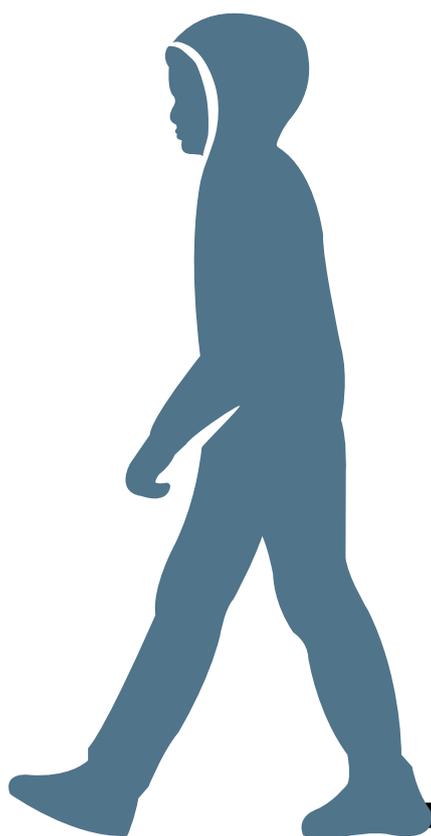
Crédits photo :

Antoine Jean-Louis, p.5, 32, et couverture (en bas et en haut à droite).

Léo Derivot, p. 15, 43.

Impression

Arco Iris - Montreuil



HORS LA RUE

**70 rue Douy Delcupe
93100 Montreuil
01 41 58 14 65
www.horslarue.org**